La SEYNE-sur-MER
Département du VAR

Catégories majeures de typologie architecturale des bâtiments remarquables ou significatifs

SOMMAIRE

Présentation

1. Mise en situation
2. Les bâtiments remarquables ou significatifs recensés
3. Les époques et leur production de bâtiments remarquables ou significatifs
4. Choix raisonné pour une classification par familles d'édifices
5. Choix raisonné pour une classification par apparentement à un style reconnu
    - 5.1. famille "moderne provençal"
    - 5.2. famille néo-classique
    - 5.3. famille néo-mauresque
    - 5.4. famille moderniste
    - 5.5. famille "muscade"
    - 5.6. famille éclectique
    - 5.7. famille d'esprit "pavillon"

A. LES DISPOSITIONS TYPES

1. L'adaptation au milieu
2. Les volumes
3. L'ordonnancement
4. Les percements
5. Les jardins
    - 5.1. type de jardin sur terrain plat
    - 5.2. type de jardin sur terrain en pente (de 5% à 30%)

B. ELEMENTS TYPES, DETAILS TYPES

1. matériaux
2. enveloppe, baies, éléments de décor
3. couvertures, éléments de décor
4. balcons, terrasses, oriels
5. galeries, escaliers extérieurs en façade
6. vérandas, marquises
7. couleurs
8. végétation type

C. FAMILLES DE BATIMENTS

1. Les bâtiments et les ensembles

1.1. Ensembles urbains

a - Centre du village des Sablettes (Fernand Pouillon, 1953)
- Ancien hôtel Provence-Plage
- Établissement de bains le Miramar
- Ensembles collectifs de logements sur commerces

b - Groupement de l'anse de Balaguier

c - Ensemble composite
- Noyau de vie au centre du site de Tamaris

1.2. Bâtiments isolés

a - Bâtiments à usage hôtelier, d'habitat collectif ou de résidence
- Hôtel le Golfe des Sablettes
- Ex Grand Hôtel et son annexe
- Bâtiment Trianon
- Immeuble collectif des années 60
- Bâtiment dit Bernadotte

B - Bâtiments de caractère institutionnel
- Ancien Casino du Manteau
- Institut Michel Pacha
- Villa Tamaris Centre d'Art, ex-Grande Maison

2. Les villas

2.1. Organisation des volumes, adaptation aux contraintes de topographie
2.2. Organisation des volumes, adaptation aux contraintes de situation
2.3. L'architecture
2.3. Caractère ou apparentement à un "style"

3. Les maisons et édifices sur rue

3.1. Implantation par rapport à la rue ou à l'espace public
3.2. L'architecture
3.3. Organisation des volumes
3.4. Apparentement à un "style"

4. les pavillons

4.1. Implantation par rapport à la rue ou à l'espace public
4.2. L'architecture
4.3. Organisation des volumes
4.4. Apparentement à un "style"

Etude de mise en évidence des catégories majeures de typologie architecturale des bâtiments remarquables ou significatifs dans le paysage

Présentation de l'étude

Analyse des traits caractéristiques des bâtiments remarquables ou significatifs recensés dans le site délimité par la ZPPAUP Balaguier - Tamaris - les Sablettes, en vue de mettre en évidence une typologie architecturale: les **types de bâtiments**, les **volumes**, **l'organisation des volumes entre eux**, leur **rapport avec l'environnement**, leur **adaptation à la topographie**, les **silhouettes**, les **composants** et les **particularités**, pour servir de modèles de référence aux futures constructions, projetées ou restaurées.

1. Mise en situation

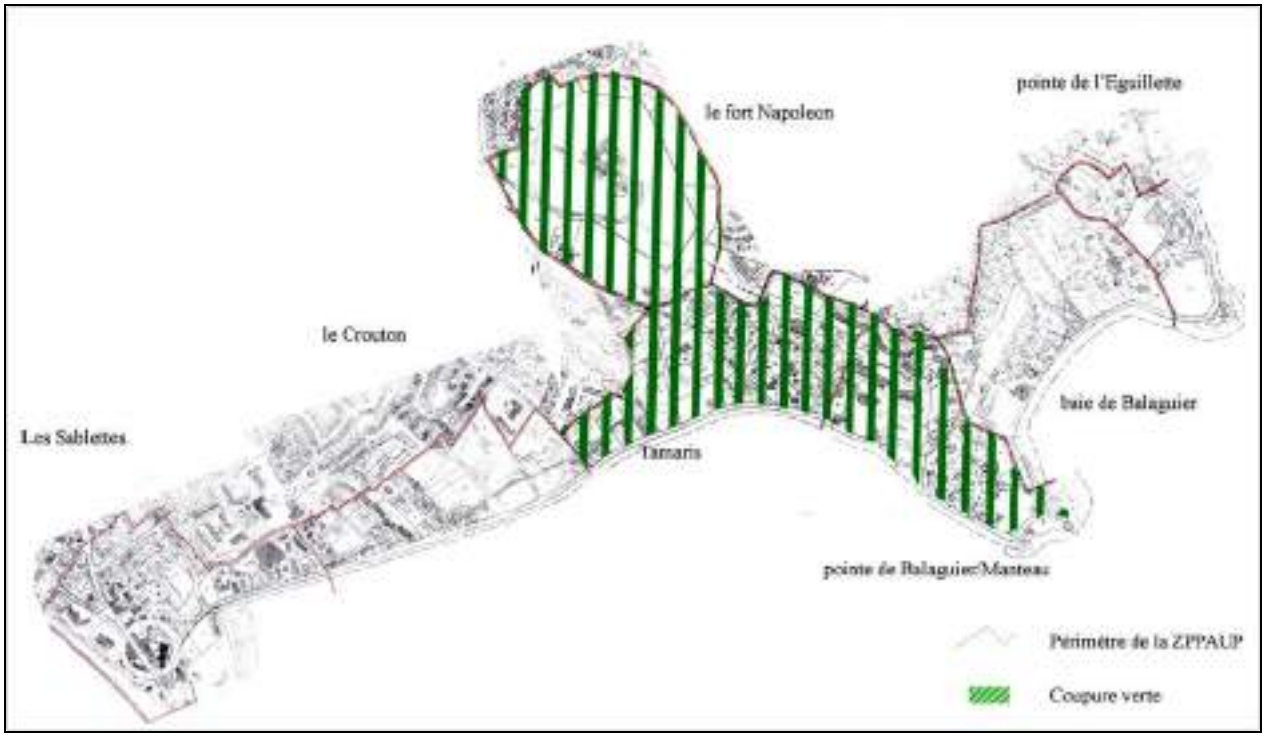

Carte de délimitation de la ZPPAUP Tamaris - Balaguier - Les Sablettes, dans laquelle est située la présente étude de mise en évidence des catégories majeures de typologie architecturale

2. Bâtiments remarquables ou significatifs recensés

Le recensement effectué lors du travail préliminaire sur le site comprend des bâtiments à la fois remarquables et significatifs pour l'établissement d'une typologie architecturale du site. Ce recensement sélectionne aussi des constructions au *caractère banal*, mais qui sont **représentatives de l'esprit du lieu**, par leur aspect, leurs détails, leurs couleurs ou leurs éléments d'accompagnement.

3. Les époques et leur production de bâtiments remarquables ou significatifs

L'examen des édifices, sous l'angle d'une typologie architecturale des éléments référentiels, permet de définir **cinq époques historiques** dans le site délimité par la ZPPAUP :

1. L'époque d'une Provence pauvre et peu habitée, par des paysans et des pêcheurs, dans une campagne de cultures et de vergers, construisant des édifices de nécessité, organisés dans des ensembles spontanés, dont les témoignages "rescapés" sont implantés dans les sites, avec naturel et sensibilité.

Parallèlement, l'ouverture sur la rade de Toulon impose l'installation, à visée stratégique et militaire, de la Tour de Guet à l'Evescat (fin XV°), du fort Balaguier (1636, sur ordre de Richelieu), du fort de l'Eguillette (construit par Vauban en 1672). Cette architecture de pierres et de briques, dont les matériaux sont souvent trouvés et transformés sur place, influence fortement les constructions bourgeoises implantées autour du Manteau dès le milieu du XIX° siècle.

2. La période de la création, par **Michel Pacha**, entre 1880 et 1907, de la **station climatique de Tamaris**, dans la baie du Lazaret. Il s'agit de la création de toutes pièces, sur un domaine de 60 hectares, avec insertion dans le paysage, d'une architecture de charme, d'intelligence et de dépaysement.

3. La période d'entre les deux guerres, qui voit l'**extension de la zone balnéaire** le long de la côte, avec la réalisation de nombreuses villas, qui sont influencées par la réalisation de l'époque Michel Pacha. On note quelques réalisations de caractère moderne de qualité. Dans le même temps, le **village des Sablettes** se développe de manière spontanée.

4. La période de l'après-guerre voit la reconstruction, au titre des dommages de guerre, du centre du village des Sablettes par **Fernand Pouillon**, œuvre originale et marquante dans la production française du XX° siècle.

5. La période récente (1960/1980) est caractérisée par une urbanisation envahissante, faite de lotissements et d'immeubles collectifs, qui n'a donné aucune œuvre susceptible d'enrichir le patrimoine seynois, et peu de bâtiments significatifs.

4. Choix raisonné pour une classification par familles d'édifices

L'étude permet de distinguer quatre familles de bâtiments, regroupés en fonction de leur programme, de leur échelle, de la situation dans le tissu urbain ou, dans un cadre paysager, du rapport à leur environnement immédiat:

C1. Les ensembles

C2. Les villas

C3. Les maisons sur rue

C4. Les pavillons

5. Choix raisonné pour une classification par apparentement à un style reconnu

Les édifices ont été regroupés en familles, en fonction de l'apparentement apprécié de leur architecture à un "style".
Il s'agit d'une classification subjective, établie par les auteurs de la ZPPAUP, en fonction des références formelles et décoratives qui ont généralement été exprimées par les façades et les décors. Ces 7 familles ont été dénommées :

5.1. **Famille "moderne provençal"**, néologisme pour désigner à la fois le caractère contemporain de l'œuvre de Fernand Pouillon et ses références à la Provence médiévale, voire antique

5.2. **Famille néo-classique**, en référence à l'époque Renaissance et Baroque

5.3. **Famille néo-mauresque** pour désigner une architecture d'influence ottomane ou hispano-mauresque

5.4. **Famille moderniste**, pour désigner l'influence du Mouvement Moderne

5.5. **Famille "muscade"**, pour exprimer une architecture de caractère exotique, dont les éléments décoratifs empruntent au végétal en général et au palmier en particulier

5.6. **Famille éclectique**, pour désigner une architecture constituée d'éléments empruntés à différents styles

5.7. **Famille d'esprit "pavillon"**, architecture de formes simples, faite souvent de modèles, interprétés voire réappropriés par ajouts et transformations.

Les maisons recensées représentent souvent un "hybride" par rapport aux styles de référence, car elles rassemblent des éléments décoratifs de diverses influences historiques.

A. LES DISPOSITIONS TYPES

Le reportage photographique effectué sur le site de la ZPPAUP et l'analyse de documents permettent de dégager les dispositions types générales, les caractéristiques communes aux différentes constructions recensées en tant qu'édifices remarquables ou significatifs.

1. l'adaptation au milieu

Chaque ensemble, jardin d'accueil, jardin d'agrément, bâti et édicule, est **composé** suivant l'art des jardins pour les implantations sur de grands terrains de 1000 à 2500m², ou simplement **implanté**, suivant le découpage des petites parcelles de 300 à 800 m² nées du découpage du cadastre originel.
Le **caractère balnéaire** est marqué par les aménagements de terrasses, de loggias et de balcons, qui permettent une relation étroite avec la baie du Lazaret proche, à travers le jardin. Cette adaptation au milieu privilégie la vue sur mer sur l'ensoleillement, comme en témoignent les nombreuses implantations vers l'Est.
De nombreuses villas ou édifices de l'époque néoclassique (5.2) reçoivent un **décor de façades** uniquement sur celles orientées vers la baie, par opposition aux façades orientées vers le Fort Napoléon, à l'Ouest, qui sont traitées simplement et sans recherches particulières.

2. les volumes

L'architecture prend souvent l'apparence d'un **habitat individuel**, même lorsque la taille et le programme relèvent de l'habitat collectif.
Une particularité des périodes néoclassique et néo-mauresques (5.2 et 5.3) réside dans l'expression de la **verticalité des volumes**, révélée par le nombre élevé de niveaux: 1, 2, 3, voire 4 niveaux (tours, minarets).
Cette impression de hauteur des maisons est encore accentuée par le **décalage en plan et en élévation**, qui fragmente la largeur de la façade par rapport à sa hauteur.
Les **ouvertures** sont **rassemblées vers le centre** des volumes, pour donner plus de poids aux "pleins".
Afin de rehausser la terrasse d'accueil et d'améliorer la vue sur la baie, on retrouve quelquefois un socle ouvert sur le jardin par trois arcades, baies libres pour un espace de services ou une salle fraîche en contact direct avec les massifs du jardin. Dans ce cas, un escalier latéral relie cet espace à la terrasse.

3. l'ordonnancement

L'ordonnance des façades est une **constante** de l'ensemble des constructions retenues comme caractéristiques de la ZPPAUP, en particulier dans les œuvres de **Michel Pacha** (1883), de **Paul Page**, de **Fernand Pouillon** (1953), mais aussi dans l'architecture des pavillons et des villas, qui semble avoir été influencée par les édifices de **Tamaris**.
De nombreux décors de façades sont inspirés par les constructions prestigieuses voisines de l'époque néoclassique (cf 5.2 -1882/1905).

4. les percements

Les **ouvertures** de chaque édifice sont identiques dans leurs dimensions et dans leurs types. Les **descentes de charges** sont régulières et systématiques, tant sur les façades vers mer que les façades vers le Fort Napoléon en amont.
Une particularité des périodes néoclassique et néo-mauresque (5.2 et 5.3) réside dans la présence fréquente de **fenêtres jumelées**, dont l'usage est systématique pour l'éclairage des pièces principales, séjours, salons. Ces fenêtres sont rassemblées sous un même linteau, constituant une réponse à la nécessité de s'ouvrir largement à la mer et en même temps de maintenir une "grammaire" d'éléments verticaux en façade.

5. les jardins

Les jardins et les espaces libres présentent souvent une **grande variété d'essences exotiques acclimatées** parmi les plantations indigènes rurales, trop envahies par le **pin d'Alep** (Pinus halepensis) dans la zone de Tamaris/Manteau/Balaguier. Cette essence prolifique dénature par son nombre la lecture de la composition des espaces verts, en même temps qu'elle occulte les vues sur la baie du Lazaret, même depuis la terrasse dominante de la Villa Tamaris Centre d'Art.
Les jardins présentent souvent des **édicules**, **kiosques**, **pergolas**, **tonnelles**…favorisant la vie extérieure.
Les jardins peuvent être classés en fonction de leur surface, de 300 à 2000m² et plus, mais les types de jardins sont surtout **différenciés par leur topographie**: jardin sur un terrain plat et jardin sur un terrain en pente.

5.1. types de jardins sur terrain plat

- sur les parcelles de petite taille (de 300 à 800 m² ; Sablettes, Crouton), on trouve de manière successive :
  - **la clôture**, constituée d'un ouvrage en serrurerie sur bahut ou d'un mur en maçonnerie enduite, ou plus rarement d'un mur en pierre, appareillé en opus incertum.
  - **le portail** en serrurerie, voir à ossature bois et remplissage décoratif métallique, généralement axé sur la parcelle, accompagné de poteaux symétriques, en maçonnerie, souvent en briques pleines, supports à deux éléments décoratifs qui témoignent de la volonté de marquer et de magnifier l'entrée de la propriété. Cet ensemble peut être surmonté d'une pergola.
  - **le jardin d'accueil** avec ses deux arbres fruitiers, ses massifs, son allée généralement rectiligne qui conduit à l'entrée de la maison.
  - **le jardin d'agrément** est commun avec ce jardin d'accueil, ou séparé sur la façade arrière, suivant l'orientation du pavillon.

- sur les parcelles de grande taille (de 1000 à 2500m² ; Tamaris, Manteau), les jardins sont composés "à la française". On trouve successivement :
  - **la clôture**, constituée d'un ouvrage en serrurerie sur bahut en pierre appareillée et son portail en fer forgé, encadré de deux piliers imposants et de formes classiques.
  - **le jardin d'accueil ou le parc**, avec son ou ses allées qui conduisent à la terrasse d'accueil de la villa et son parterre engazonné avec massifs et arbres d'ornement de grande hauteur.

5.2. type de jardin sur terrain en pente (de 5% à 30%)

Lorsque le jardin est en pente, les jardins suivent à peu près tous le même type de dispositions que celui parc du château de Michel Pacha, mais à une échelle réduite. La **conception** est celle d'un **jardin anglais**, de **traitement méditerranéen oriental**.
La **hiérarchie des espaces intermédiaires** entre rue, allée d'accès et entrée de la maison s'apparente à des **plans successifs** qui s'appréhendent ainsi :

1er plan: **la clôture**, constituée d'un ouvrage en serrurerie sur bahut en mur de pierre enduite, en moellons équarris rejointoyés à "pierre vue". Cet ensemble est doublé d'une végétation à feuillage persistant.
Le portail en fer forgé, encadré de deux piliers imposants et de forme classique, en pierre taillée ou en brique.

2ème plan: **le jardin étagé, jardin d'accueil ou parc**, avec son ou ses allées qui conduisent à la terrasse d'accueil de la villa, avec caniveaux en pavage de galets (traces), souvent sa rocaille ou un muret de soutien des terres, puis son parterre engazonné avec massifs et arbres d'ornement de grande hauteur.

3ème plan: **la façade** du pavillon dont le niveau (1) est presque toujours dissimulé à la vue du passant par la clôture et le jardin.

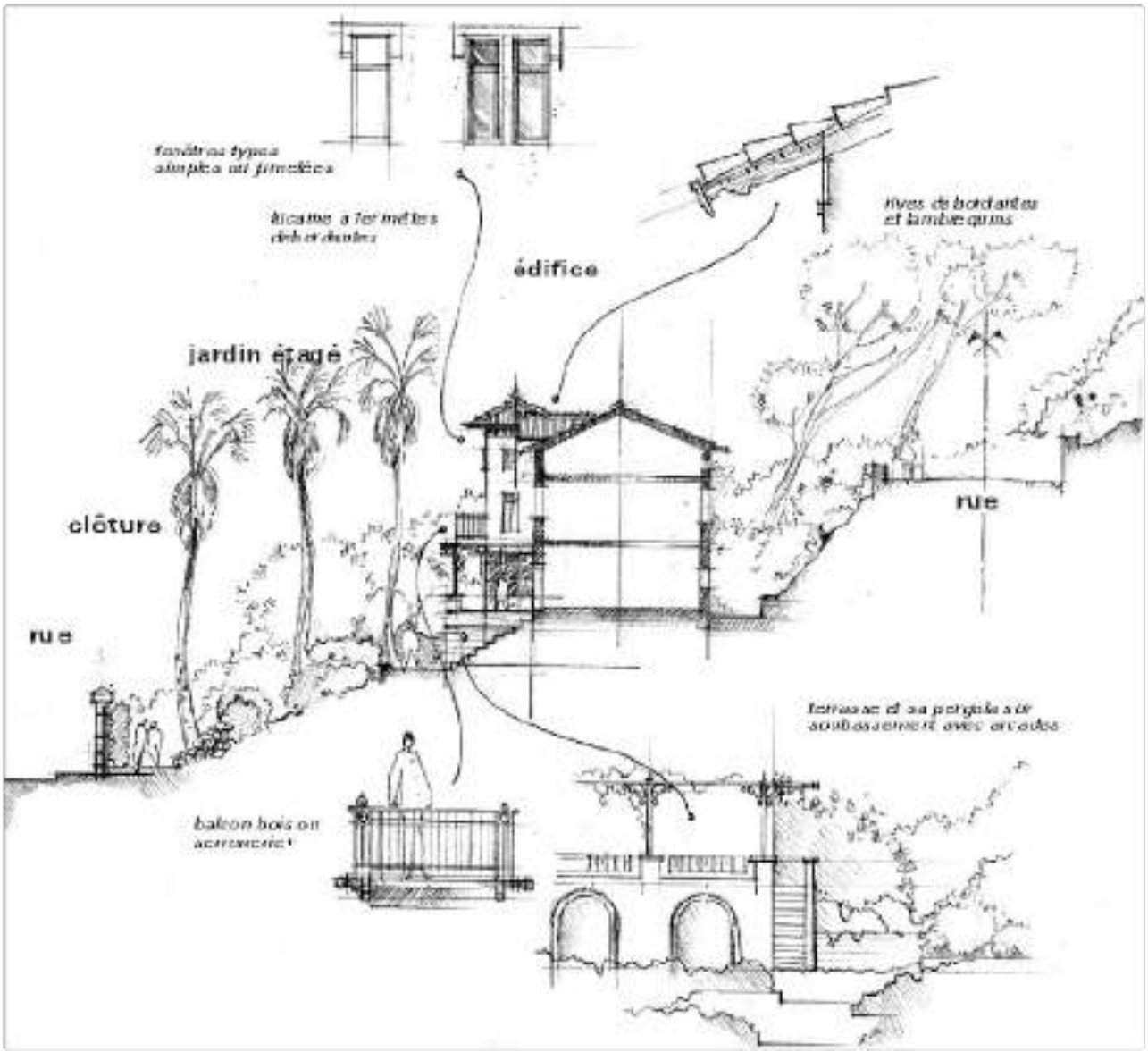

Schéma montrant les dispositions types des jardins de Tamaris – le Manteau, directement inspirées par le parc existant du château de Michel Pacha, mais chaque fois adaptées à la pente du terrain et à la surface de chacune des parcelles.

B. ELEMENTS TYPES, DETAILS TYPES

1. Matériaux

1.1. Murs des édifices, des clôtures, séparatifs et murs de soutènement

- murs de blocage de moellons équarris, posés à sec
- murs de moellons à tête dressée, enduit à pierre vue ou à joints beurrés
- murs en pierres de taille, à joints garnis et arasés
- murs de blocage, à joints garnis
- murs avec moulurations en brique pleine
- murs en maçonnerie enduite
- murs en briques apparentes avec angle en pierre de taille

1.2. Enduits

- enduits de mortier bâtard finement frottassé ou avec badigeon de lait de chaux

1.3. Ouvrages en bois

- extrémité de pannes apparentes, charpente en applique, sablières de toit ouvragées, ensemble d'ouvrages peint, portails, pergolas, balcons, moucharabieh…

1.4. Ouvrages en serrurerie

- grilles en serrureries droite, en fonte ou en fer forgé d'inspiration florale, portails, pergolas, balcons, auvents, marquises…

2. Enveloppe, baies, éléments de décor

2.1. L'enveloppe apparente des édifices

L'enveloppe est majoritairement réalisée en maçonnerie enduite et peinte; quelquefois elle laisse apparente sa structure en moellons de pierre (quelques villas et dans la villa Tamaris Centre d'Art) ou en briques pleines (Manteau et pavillon de Georges Sand construits par Roustan). Notons la nature des murs du centre du village des Sablettes, réalisés en pierre de taille, sciée, des carrières du pont du Gard, avec ses joints beurrés au mortier bâtard de même teinte (§ 5.1).

2.2. Les façades sont l'objet, de manière systématique, d'une composition rythmée, avec ordonnance axée sur l'entrée et/ou sur l'axe du pignon, et ce, quelque soit l'époque ou la famille de style, hormis la famille "moderniste" (5.4). Les ensembles de baies sont de type composé, avec vide dans l'axe de la composition, sauf dans l'usage de fenêtres jumelées qui présentent un meneau central.

2.3. Les entrées principales des maisons sont généralement alignées avec le portail sur rue.

2.4. Les baies, repérées par types, constituent, avec les toitures et les éléments décoratifs de façade, l'élément déterminant dans la classification des édifices par famille, qu'il soit d'inspiration méditerranéenne, classique, orientale ou éclectique.

2.5. Identification typologique des ouvertures:

- baies à linteau droit,
- baies à linteau en arc surbaissé,
- baies à arcade de plein cintre, utilisées surtout en soubassement ou en galerie,
- baies à arc outrepassé, dans les édifices classés famille néo-mauresque.

Villa les Chênes, décor de façade

3. Couvertures, éléments de décor

3.1. Les couvertures présentent une grande variété dans leurs formes et dans leur implantation, avec leur grand versant ou leur pignon orienté vers la baie du Lazaret.
La pente des toitures est fréquemment égale ou supérieure à 33%, ce qui ajoute à la perception de verticalité de ces constructions.

- demi-croupe axée sur le pignon,
- lucarne à fermettes débordantes,
- belvédère en faîtage,
- couronnements, ornement en métal ou terre cuite en faîte de toiture,
- rives et débords, lambrequins en bois découpé,
- terrasses,
- toitures en tuiles ronde ou plate, avec faîtières en tuiles rondes ou angulées,
- génoises
- gouttières et descentes d'eau pluviale en zinc, chenaux en zinc ou cuivre,
- éléments de décors :
  - o en façade ou en clôture
  - o en céramique colorée
  - o en rocaille (pouvant parfois déborder sur l'espace public)

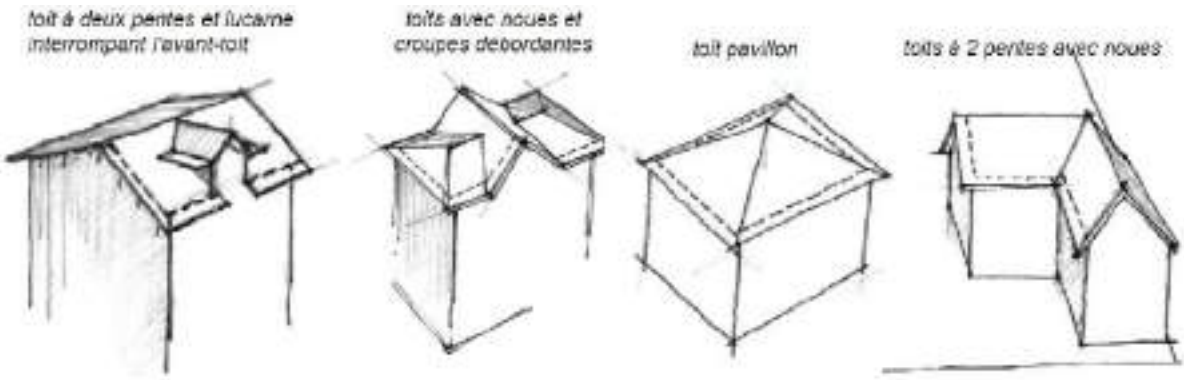

*Le **décroché des toits**, le **dessin** en filigrane des accessoires décoratifs de toiture et la **position** altimétriquement dominante des édifices ont pour conséquence **l'importance des silhouettes bâties dans le paysage***

doubles édicules accolés avec croupes

bordures de rive formant lambrequin

*Souvent l'architecture est caractérisée par un **décor en bois**, détaché ou en applique sur la façade, par les **couvertures** largement débordantes, présentant une demi-croupe sur le pignon et terminées en rive par lambrequins, quelquefois une **lucarne** à fermette débordante, l'ensemble **généreusement travaillé***

4. Balcons, terrasses, oriels

4.1. balcons avec leurs garde-corps

- en maçonnerie, façon balustres
- en terre cuite, façon claustras
- en fonte, à motifs, d'inspiration florale
- en fer forgé d'inspiration classique
- en bois de forte section, à motifs croisés et peints

4.2. terrasses

- terrasses accessibles, orientées vers la baie du Lazaret, expression du caractère balnéaire du site

4.3. oriels

- éléments en métal et verre, avec motifs décoratifs, repérés dans des édifices des familles néoclassique (5.2) et "muscade" (5.5)

4.4. vérandas

- vérandas, jardins d'hiver intégrés ou rapportés au volume de l'édifice
- vérandas accolées ou intégrées en étage, lors de la conception, dans les familles "muscade" (5.5) et éclectique (5.6)
- vérandas intégrées en modification du volume d'origine, par appropriation d'espaces ouverts (terrasses) ou d'espaces couverts (loggias)

5. Galeries, escaliers extérieur en façade

- galeries sur rue, supportant une terrasse privative, assurant la protection des piétons et le portique des commerces. Cet élément se retrouve dans la famille moderne provençal (5.1).
- galeries, éléments de coursive en étage, adossées à la façade, assurant une fonction de liaison, poteaux maçonnerie et couverture en tuiles.
- escaliers extérieurs en façade, dispositif témoignant de la nature collective des édifices.
- construction à l'air libre, en pierres du pont du Gard (cf 5.1) ou en maçonnerie avec garde-corps en serrurerie ou avec carreau en couvertine.
- construction couverte par ouvrage en métal et verre, avec éléments décoratifs (cf 5.5 et 5.6).

6. Marquises

- auvent en appentis couvrant l'espace libre devant l'entrée ou le salon du rez-de-chaussée. Souvent traité en charpente de fer vitrée. Caractéristique de certains édifices de la famille "muscade" (5.5).

7. Couleurs

sur maçonneries
- des couleurs très claires, de tons pastel, blanc, ocré jaune, ocré rose et gris clair
- des couleurs vives, rouge brique, ocre jaune, terre de Sienne, jaune solaire

sur menuiseries: bleu clair, vert tilleul, gris, blanc et toutes les gammes de bleu et de vert, plus rarement des tons bois.

8. Murs de clôture, portails, grilles, piliers

Les **clôtures** et la **végétation** qui les accompagne jouent un rôle primordial dans la perception du site et plus particulièrement dans les zones de Balaguier, du Manteau et de Tamaris. D'autre part, on remarque que dans la partie aval du terrain, le mur de clôture est souvent réalisé de manière identique au mur de soutènement.

- Murs de pierre (cf § 1.1)

a. murs de pierre, en blocage, avec chaîne d'angle et couronnement en pierres taillées

b. murs de pierre, en *opus incertum*, avec couronnement en pierres taillées

c. murs de pierre en moellons équarris, à joints beurrés

- Murs mixtes, en pierre et lits de briques pleines, ainsi que piliers de portails, d'esprit généralement classique

- Murs en maçonnerie avec enduit finement frottassé et chaperon bombé en couronnement du faîte

- Portails et leurs piliers, grilles de clôture

Ces ouvrages sont généralement aérés, en serrurerie, mixtes bois/métal et quelquefois en bois peint.

a. type serrureries à montants verticaux simples,

b. type fer forgé à remplissage ouvragé floral,

c. type ouvrage en fonte pour les grilles,

d. type bois ou bois et métal, ensemble peint.

9. Rapport entre enceinte, jardin et édifice; recensement de la végétation existante

Végétation type relevée sur le site et classée par familles de végétaux, selon l'expertise du Parc National de Port Cros, portant sur le jardin du château et le relevé effectué lors de l'étude ci-après.

- arbustes de haie
  - fusain vert (*euonymus europeaus*), laurier d'Apollon (*laurus nobilis*), laurier palme, laurier rose, pittosporum, troène (*ligustrum vulgare*), cyprès de Leyland.

- arbustes d'ornement
  - arbousier, camphrier, genévrier (*juniperus horizontalis*), grenadier à fleurs, sumac (*rhus typhina*), tamaris (*tamarix gallica*).

- conifères
  - araucaria imbricata, cyprès de Florence, cyprès de Provence (*cupressus simpervirens*),cèdre de l'Atlas, cèdre du Liban (*cedrus libani*), if pyramidal (*taxus bacata*), genévrier commun (*junuperus communis*), pin parasol (*pinus pinea*).

- arbres d'ornement
  - arbres de hauteur moyenne:
    mimosas Doumergue, Gaulois, Mirandole (*acacia dealbata*), acacia florinbunda, albizzia ombrella, arbre de judée (*cercis siliquastrum*), faux-poivrier, acacia rétinode (4 saisons et impérialis).
  - arbres de grande hauteur:
    acacia chenille (*acacia longifolia*), eucalyptus (*acacia saligna*), caroubier, chêne-liège (*quercus suber*), chêne pubescent (*quercus pubescens*), chêne vert (*quercus ilex*), micocoulier (*celtis australis*), palmier excelsa (*chamérops*), palmier phénix (*carnariensis*), tulipier de Virginie (*liriodendron tulipifera*).

C. FAMILLES DE BATIMENTS

Tamaris, l'ex-grand hôtel et son annexe

C.1. Les bâtiments et les ensembles

1.1 Ensembles urbains

a. Centre du village des Sablettes (Fernand Pouillon, 1953)
b. Groupement de l'anse de Balaguier
c. Ensemble composite

1.2 Bâtiments isolés

a. Bâtiment à usage hôtelier, d'habitat collectif ou résidence
b. Bâtiment de caractère institutionnel

1.1. Ensembles urbains

a - Centre du village des Sablettes (Fernand Pouillon. 1953)

- ancien hôtel Provence - Plage, transformé en immeuble d'appartements
- établissement de bains le Miramar, bouché et transformé en restaurant
- ensembles collectifs de logements sur commerces, avec le passage public occulté et de nombreuses voûtes privatisées

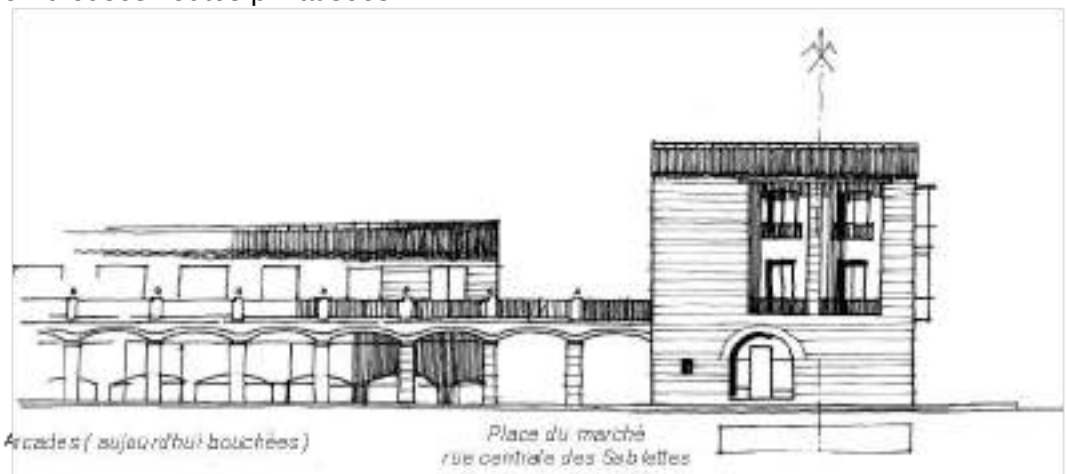

Détail balustrade. établissement de bains "le Miramar" 1953

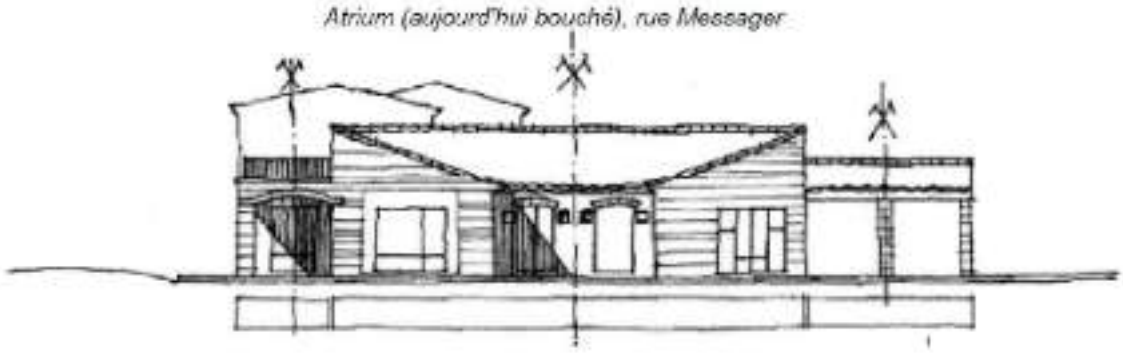

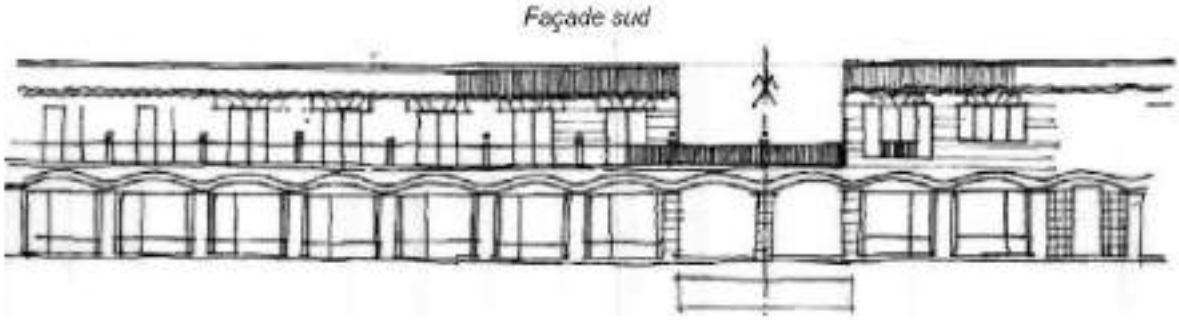

Caractère ou apparentement à un "style"

Le **style de Fernand Pouillon** se caractérise par un caractère urbain affirmé, une sobriété des modes constructifs, l'emploi de matériaux traditionnels, pierre du pont du Gard et brique pleine, au vieillissement assuré, et, pour les Sablettes, la recherche d'anecdotes architecturales pleines de saveur.
Ce "pittoresque" est la marque d'une œuvre de jeunesse, pittoresque dont il fera lui-même la critique dans ses livres.

b - Groupement de l'anse de Balaguier

Ensemble spontané, de type village de pêcheurs et résidence balnéaire.

Caractère ou apparentement à un "style" :

Le caractère des lieux est celui d'une **véritable architecture provençale** (fort éloignée des modèles actuels qui se réclament de cette culture). C'est un hameau qui, dans sa simplicité, reflète les conditions de vie difficiles de ses habitants. Dans la tradition méditerranéenne, le mur d'enceinte assure la continuité du bâti, mur qui protège de la mer et des embruns.

Corniche Bonaparte, anse de Balaguier

Hameau de Balaguier, organisé en ensemble spontané, témoignage "rescapé" de l'époque d'une Provence pauvre et habitée de paysans et de pêcheurs, qui ont construit, avec naturel et sensibilité, des édifices de nécessité dans une campagne de culture et de vergers.

c - Ensemble composite

Noyau de vie face à la mer, **urbanisé par Michel Pacha**, au centre du site de Tamaris, regroupant les fonctions autour d'un parc : Poste, anciens hôtels (villa Tamaris, résidence Michel Pacha (ex-grand hôtel), villa les Palmiers, villas du Domaine, bar-restaurant, embarcadère du bateau-bus.

Ensemble de bâtiments différenciés par **l'échelle**, **les couleurs** et **l'apparentement à des styles différents**:

- toiture en pavillon, débordante sur chevrons
- toiture à deux pentes, avec fronton souligné sur le pignon
- immeuble de style "classique", avec chaînes d'angles et moulures d'étage
- opposition de valeurs de teintes en camaïeu ou vives
- balcon bois à motifs
- fenêtres à linteau droit souligné ou à linteau en arc surbaissé

1.2 Bâtiments isolés

a - Bâtiments à usage hôtelier, d'habitat collectif ou de résidence

- hôtel le Golfe des Sablettes, de style néo-classique

- l'ex-Grand Hôtel et son Annexe
  - édifices à trois ou quatre niveaux, avec niveaux 1 et 2 à grande hauteur sous plafond
  - ouvertures en proportions verticales: hauteur >= 2 x largeur
  - décorations de façade à faible saillie
    "*La décoration est à profusion: chaînes d'angle et d'avant corps formant pilastres, bandeaux d'attique, balustrades de couronnement, frontons, modillons sous corniches, baies à encadrement moulurées, cintrées ou non, à clé sculptée ou à claveaux, balcons à balustres ou garde-corps finement ciselés en fonte, oriels sous balcons*".

- bâtiment dit Bernadotte, siège de la Croix-Rouge
Grande villa, siège d'une institution, au portail fortement marqué, isolée sur son jardin avec allées latérales autour du parterre engazonné et esplanade d'accueil. Architecture caractérisée par l'ordonnancement des façades avec alignement des descentes de charges.

- immeuble collectif des années 60
Bâtiment de quatre niveaux, isolé sur sa parcelle, qui, malgré son caractère banal, a été retenu comme significatif en raison de la régularité des descentes de charges, de son caractère massif, accusé par les angles pleins, et de son large débord de couverture.

- bâtiment Trianon (les Pervenches)
Bâtiment à usage de résidence hôtelière, malgré son apparent caractère agricole. Il fut "anobli" par l'adjonction de deux pignons à la façade principale, par l'ordonnancement axé de ses façades et par la régularité de ses descentes de charges.

b - Bâtiments de caractère institutionnel

- ancien Casino du Manteau

Edifice adossé au rocher, situé sur la corniche Michel Pacha. Il fut construit en 1905 et fut restauré par R. Neff en 1984, réhabilité en bureaux et logements.
Bâtiment de style hispano-mauresque, constitué de deux avant-corps à l'étage ménageant une terrasse en patio, jouissant d'un panorama sur la baie du Lazaret et accusant le caractère balnéaire de l'établissement.
La réhabilitation entreprise peut être considérée comme exemplaire, car respectant le caractère de l'édifice tout en exprimant une certaine modernité.

- Institut Michel Pacha

Cet édifice représente le point nodal de la corniche Pacha, par sa couleur, par sa position isolée et par ses façades au caractère oriental. Il fut construit en 1890 par Michel Page, pour le compte de l'Université de Lyon, avec un usage universitaire.
Bâtiment de style ottoman, de forme homogène compacte, aux façades parfaitement symétriques, de couleur blanche.
Notons que le caractère de l'édifice est donné par son décor de façade, décoration en applique et en encorbellement, concernant 3 façades sur 4, avec ses arcs outrepassés sur colonnes, ses frises de céramique et sa toiture masquée par une balustrade en couronnement.

- villa Tamaris Centre d'Art, ex-Grande Maison

Sur un plan architectural, ce bâtiment est un cas à part, qui échappe à la typologie définie précédemment (cf.§ 5). Michel Pacha voulait le voir réalisé dans le style de grandes villas toscanes. Il a été commencé en 1893 ; les travaux ayant été interrompus, le bâtiment fut restauré à l'instigation de la ville de la Seyne sur mer.
Bâtiment classique par sa composition et sa modénature fortement marquée, à l'ordonnancement rigoureux. Le jumelage des fenêtres, aux proportions réglées sur les travées du rez-de-chaussée, respecte les descentes de charges et renforce le rythme des arcades. Un socle sur deux niveaux assoit le volume de la construction et permet la réalisation d'une grande terrasse en belvédère sur la baie du Lazaret.

C.2. LES VILLAS

allée de la Poste

allée des Tamaris

Grandes "villas", isolées sur leur jardin ou leur parc.

Ces villas, avec leur allée d'accès, sont au centre de parcelles de 1000 à 1500 m² et, au sud du Grand Hôtel et de l'avenue Thierry, au centre de parcelles de plus de 2000 m².

Malgré leur apparence unitaire, ces "villas" sont souvent composées de plusieurs appartements et sont en réalité des petits immeubles collectifs.

Certaines étaient, à l'époque de la station climatique, louées en résidences de vacances pour la saison.

2.1 organisation des volumes, adaptation aux contraintes de topographie

2.2 organisation des volumes, adaptation aux contraintes de situation

2.3 architecture

2.4 caractère ou apparentement à un "style"

2.1. organisation des volumes, adaptation aux contraintes de topographie

a - volume unitaire

Le volume unitaire est souvent "posé" sur une esplanade, en déblais sur l'amont et en remblais sur l'aval, déterminant une vaste terrasse, vers la baie du Lazaret à l'est, ou avec un soubassement important pour permettre l'adaptation à la pente du terrain.

b - volumes fractionnés

Les volumes fractionnés correspondent généralement à une adaptation à des terrains fortement pentus ou à la résolution de problèmes d'orientation des pièces.

2.2. organisation des volumes, adaptation aux contraintes de situation

La situation de l'édifice est réglée, par ordre d'importance, suivant la direction de vue sur mer, suivant la position de l'accès à la rue et enfin suivant l'exposition. Cette caractéristique des maisons du site résume bien le caractère balnéaire de la station, qui privilégie plutôt le rapport avec la baie du Lazaret qu'avec une logique d'ensoleillement.

2.3. architecture

L'architecture exprime une **verticalité** dans ses proportions et le dessin de ses façades.
Le décroché des toits, le dessin en filigrane des accessoires décoratifs de toiture et la position altimétriquement dominante des édifices ont pour conséquence l'importance des silhouettes bâties dans le paysage.

L'architecture est caractérisée par **l'ordonnancement des façades** avec alignement de toutes les descentes de charge et souvent avec une fenêtre à l'aplomb du pignon.
Souvent l'architecture est caractérisée par un **décor en bois**, détaché ou en applique sur la façade, par les **couvertures largement débordantes**, présentant une demi-croupe sur le pignon et terminées en rive par lambrequins, quelquefois une lucarne à fermette débordante, l'ensemble **généreusement travaillé**.

Le **caractère balnéaire** est marqué par l'importance des balcons, des terrasses à l'air, couvertes ou sous tonnelles.

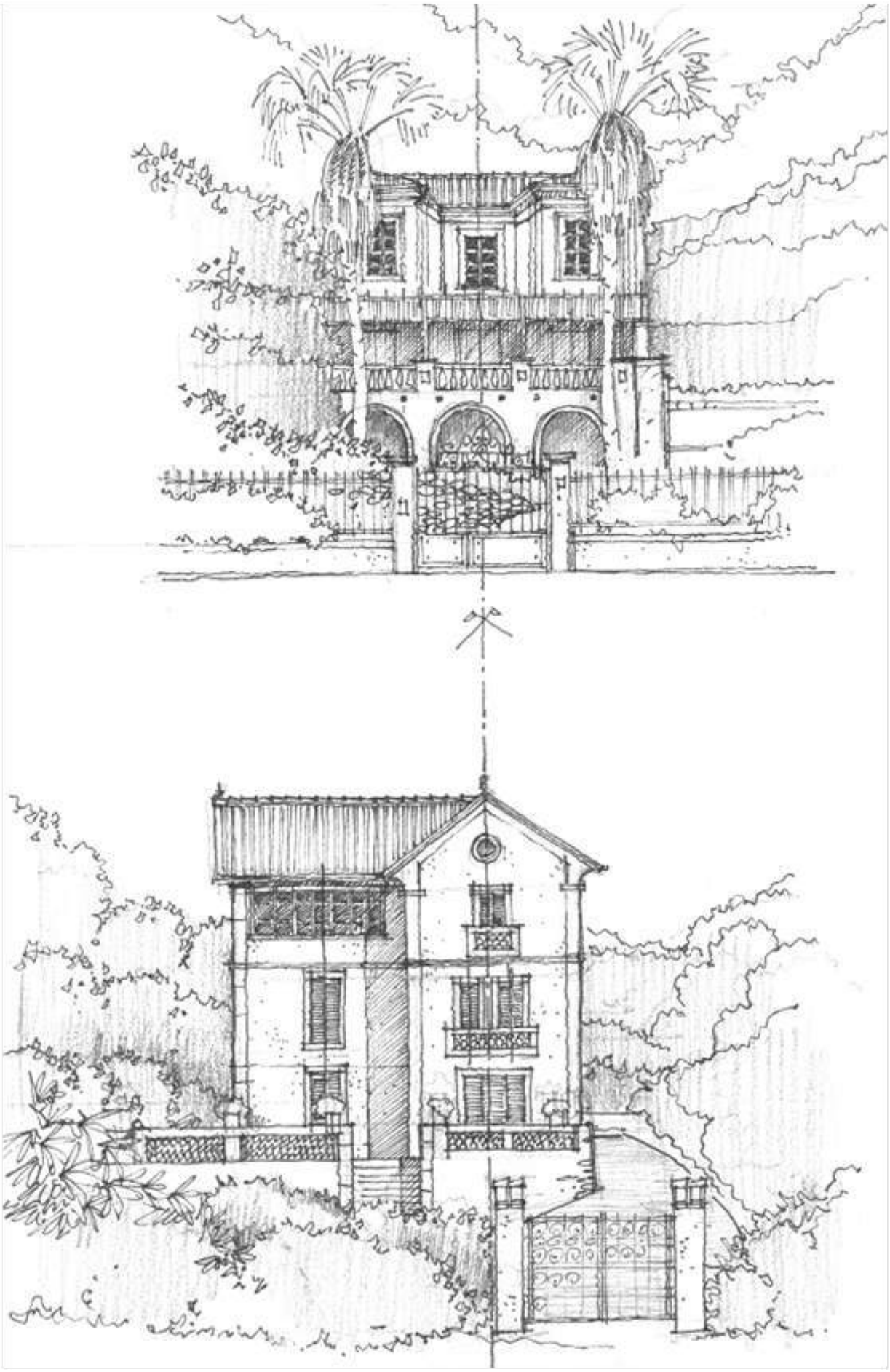

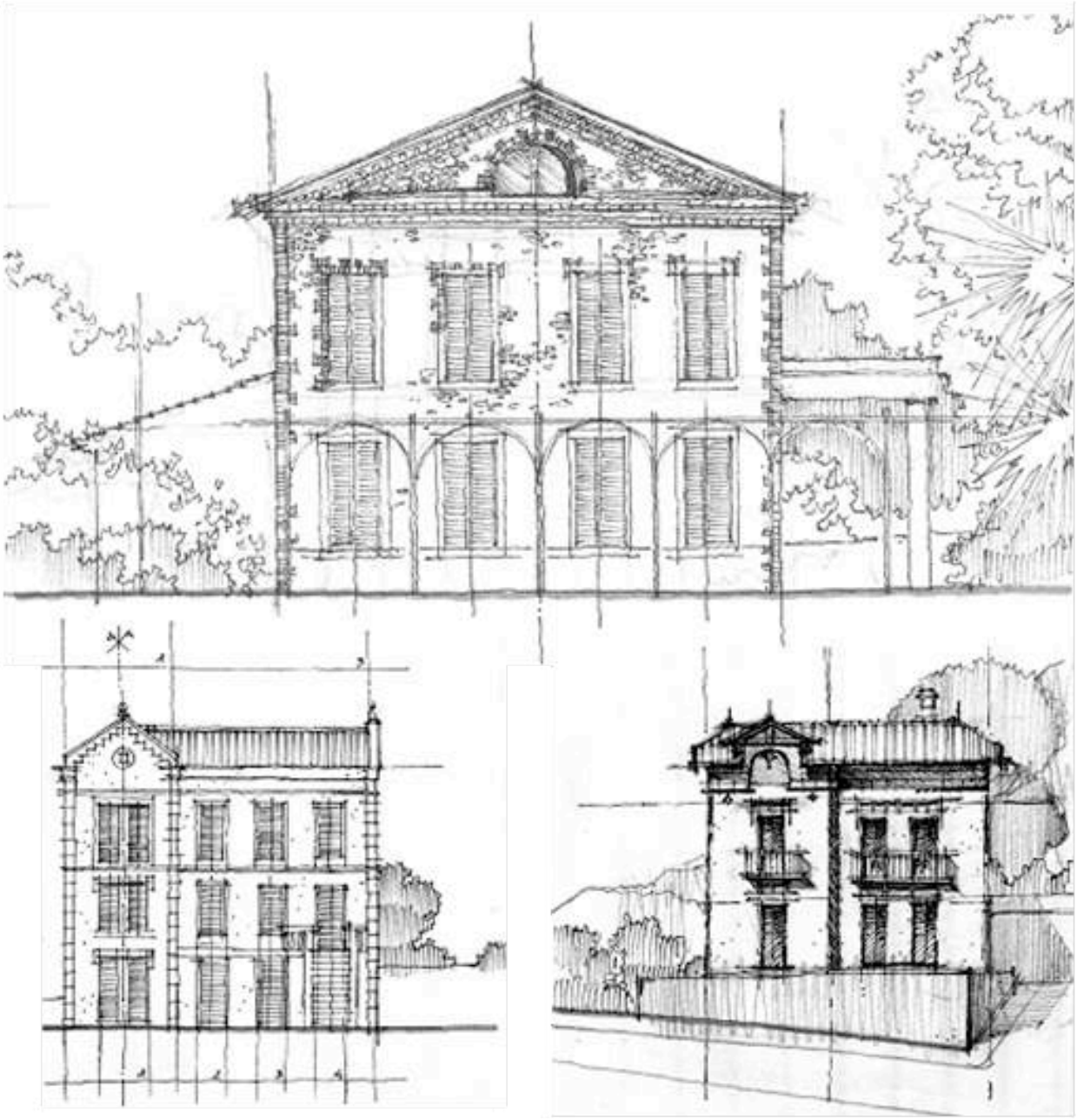

2.4. caractère ou apparentement à un "style"

- style néo-classique

- en façades, chaînes d'angle, avant-corps formant pilastres, bandeaux en attique et balustrades en couronnement, fenêtres et portes-fenêtres 2 fois plus hautes que larges, encadrées de moulures et plein-de-travée
- en terrasses ou balcons, garde-corps en balustre de pierre ou en fonte ajourée
- en accompagnement, marquise à lambrequin, vérandas intégrées à la villa ou en accompagnement, oriel sur le pan, à 1 ou 2 étages souvent recouverts par un balcon
- en toiture, lucarne à fenêtre pendante, campanile

- style oriental très important dans le site, témoigne d'une architecture d'influence "orientale"

- style "muscade" avec vérandas métalliques, marquises et toitures largement débordantes, aux abouts apparents et sculptés, motifs de bois décoratifs, souvent terminées en lambrequins ouvragés.

C.3. LES MAISONS et EDIFICES SUR RUE

3.1 implantation par rapport à la rue ou à l'espace public

3.2 architecture

3.3 organisation des volumes

3.4 apparentement à un "style"

3.1. implantation par rapport à la rue ou à l'espace public

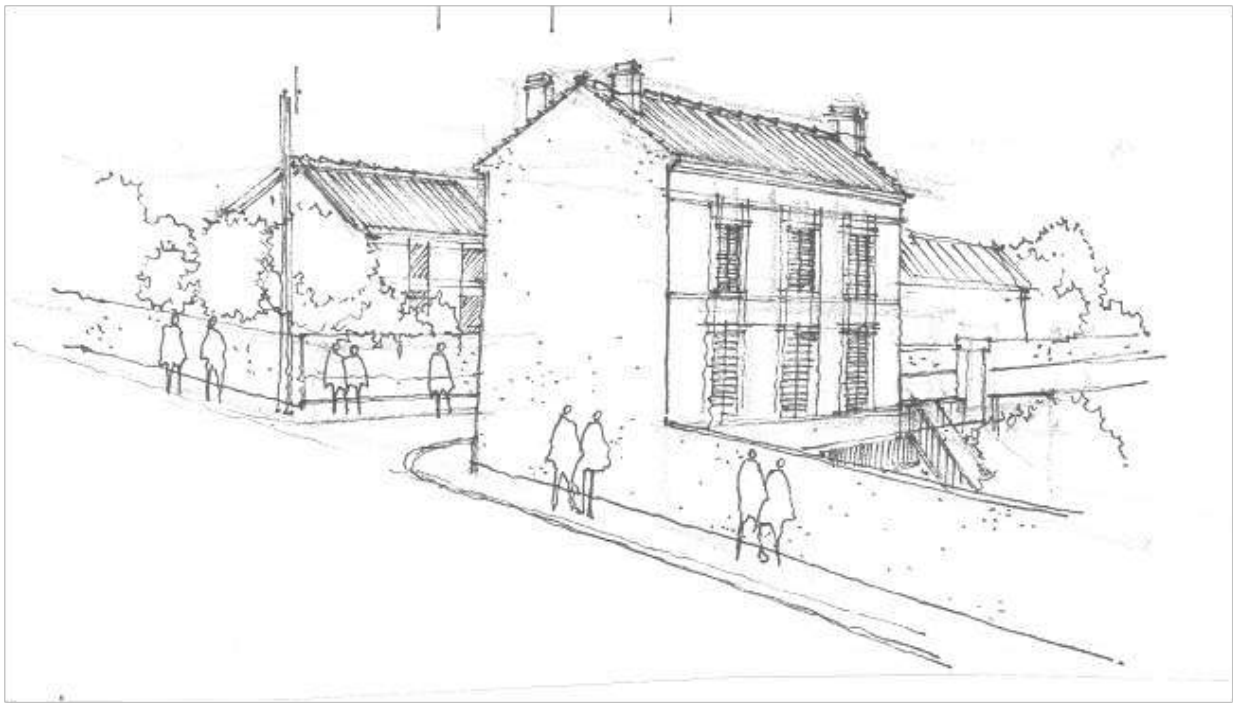

Constructions unifamiliales, présentant des caractéristiques de pavillon isolé, mais disposées de façon urbaine, quelquefois mitoyennes, le long de la rue ou à l'angle de deux rues.

Ensemble quasi continu de façades principales, voire de façades pignon, de bâtiments annexes, accolés le long de la rue, de murs de clôture et de portails.

Les murs du bâti et la clôture en maçonnerie ou en serrurerie bordent la parcelle, délimitant nettement l'espace privé de l'espace public et assurant la continuité architecturale.

3.2. architecture

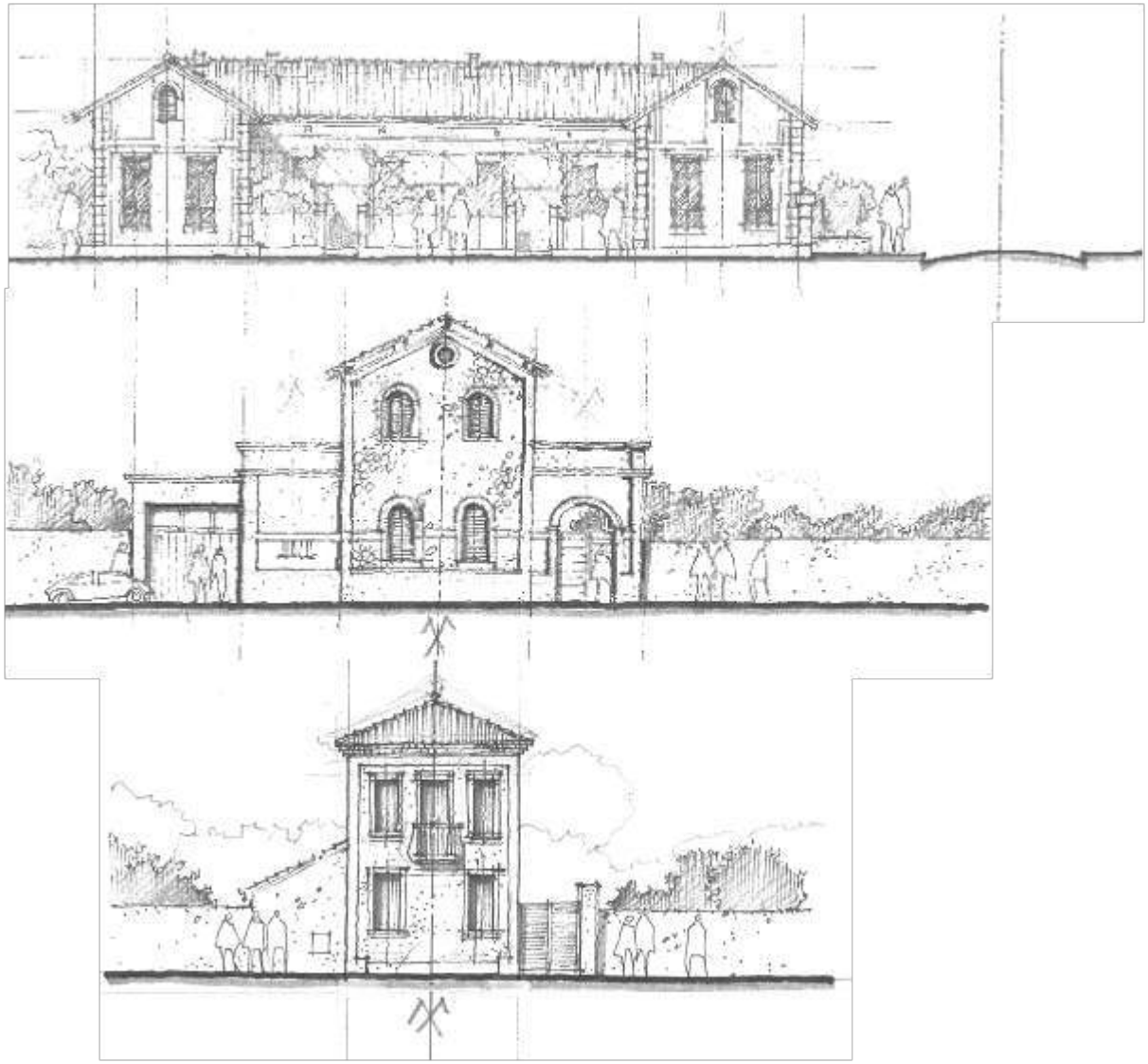

L'architecture a un **caractère balnéaire** marqué, notamment par l'importance des balcons, des terrasses couvertes et des terrasses à l'air libre.

L'architecture d'une grande partie du bâti ancien est **influencée par les constructions prestigieuses voisines** de Tamaris, le Manteau (1882/1905).

L'axialité des percements est fréquente, avec un ordonnancement quasi systématique des façades. Seuls échappent à cette constante les bâtiments *témoignage* de l'époque "moderne" du début du XXème siècle.

3.3. organisation des volumes

L'axialité du ou des volumes est nettement exprimée par le toit à deux pentes et le sens de son faîtage qui est perpendiculaire ou parallèle à la rue.

a - **volumes unitaire**, sans décrochés mais avec des redents sur l'angle, lors d'une implantation à la croisée des voies.

b - **volumes fractionnés**: par addition d'éléments, ou pour exprimer une cour intérieure, ou encore dans un souci de modernité.

3.4. apparentement à un "style"

- **style "néo-classique"**, avec chaînes d'angle, attique marqué ou toits en pavillon et symétrie des composants de façade
- **style moderniste**, dont les exemples s'inscrivent dans le droit fil des constructions de Mallet Stevens
- **style "muscade"** avec vérandas métalliques, marquises et toitures largement débordantes, aux abouts apparents et sculptés, motifs de bois décoratifs, souvent terminées en lambrequins ouvragés
- **l'esprit "pavillon"**, caractérisé par sa simplicité et son architecture de modèles

C.4. LES PAVILLONS

4.1 implantation par rapport à la rue ou à l'espace public

4.2 architecture

4.3 organisation des volumes

4.4 apparentement à un "style"

4.1. implantation par rapport à la rue ou à l'espace public

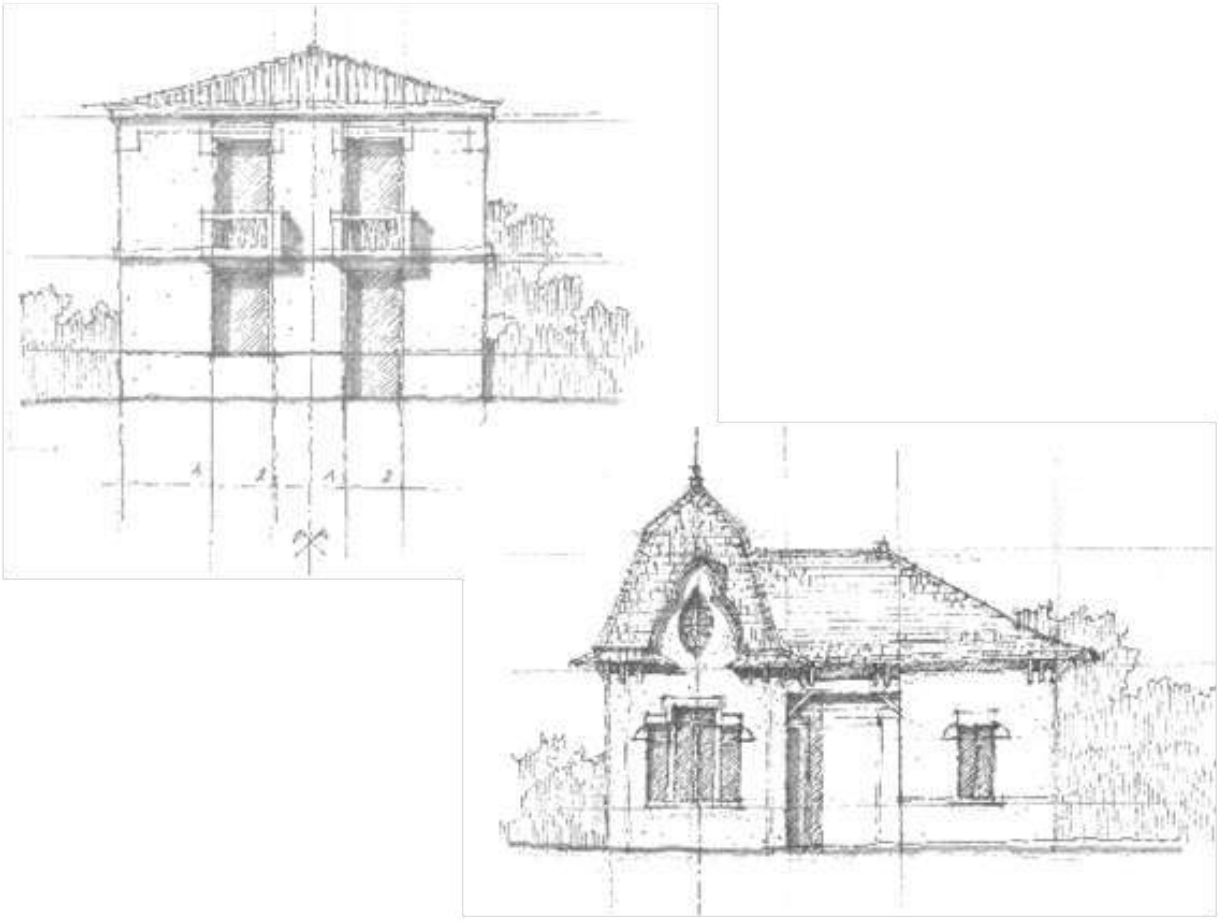

Pavillons individuels de un ou deux, quelquefois trois, voire quatre niveaux (partiel). Constructions unifamiliales, isolées sur une parcelle d'une surface de 300 à 600 m², rarement implantées en mitoyenneté.

Ces pavillons présentent généralement, du côté de la rue, un jardin d'accueil de 4 à 8 mètres de profondeur, le **"jardin de devant"**.

La **clôture** joue un rôle prépondérant dans le paysage, ramenant la perception de la maison à une silhouette de niveau 2, voire 3, du fait des plans successifs: clôture / jardin / maison.

4.2. architecture

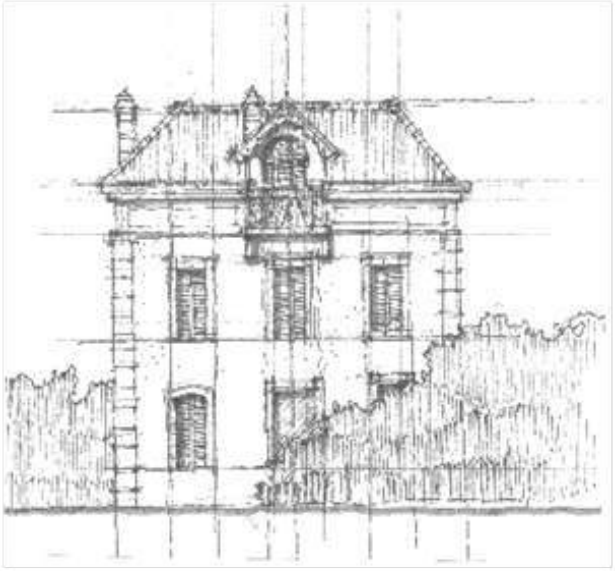

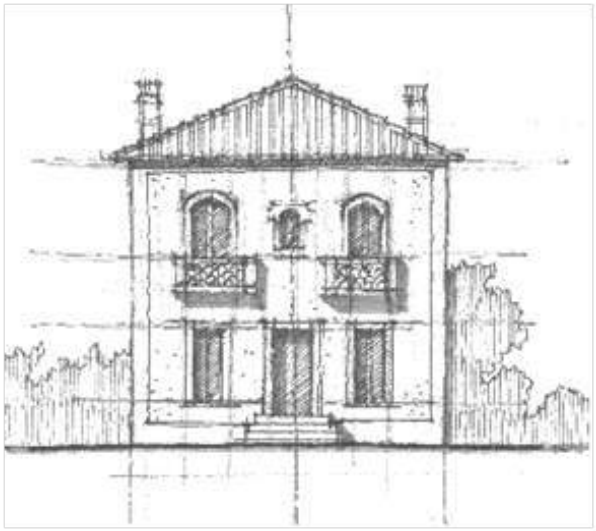

L'architecture, généralement de **nature populaire**, a un **caractère balnéaire** nettement marqué, notamment par l'importance accordée aux balcons et aux terrasses couverte.

L'architecture a été **influencée par les constructions prestigieuses voisines** (1882/1905), comme en témoigne l'axialité des percements.

L'ordonnancement symétrique des façades est systématique, ce qui explique le bon voisinage entre le centre des Sablettes de Fernand Pouillon et son environnement pavillonnaire.

La façade sur rue est plate ou avec un retour qui amène un pignon vers la rue.

4.3. Organisation des volumes

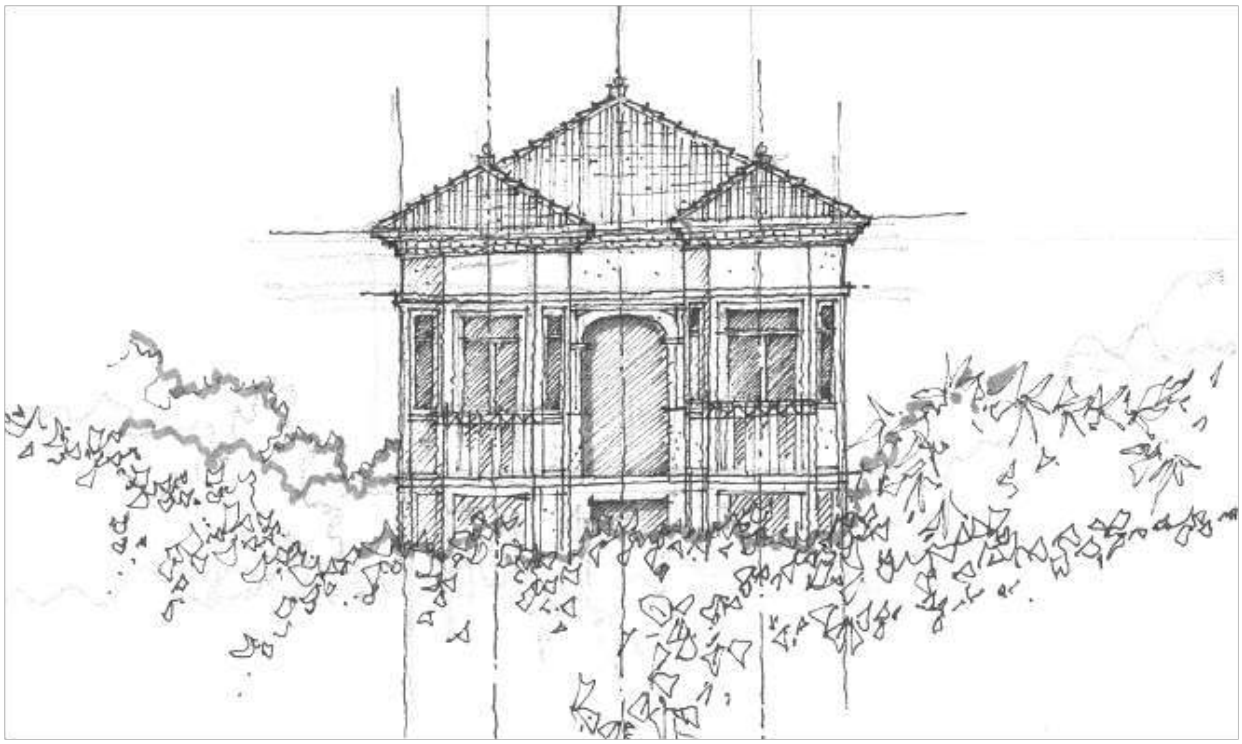

L'axialité du ou des volumes est principalement exprimée par le toit et son faîtage, toits à deux pentes, toits en pavillon, toitures terrasses.

a - **volume unitaire**, sans décrochés ni redents

b - **volumes fractionnés** : par addition d'éléments ou pour exprimer une cour intérieure, ou encore dans un souci de modernité

4.4. Apparentement à un "style"

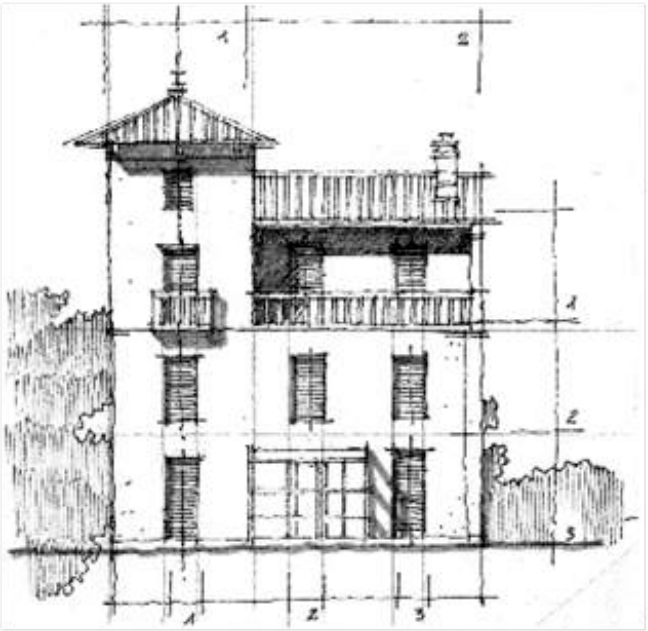

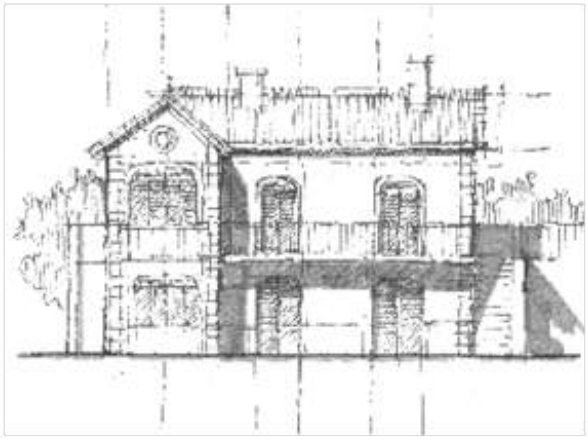

- **style "néo-classique"**, avec chaînes d'angle, encadrement des baies, balcons à balustres, attique marqué ou toits en pavillon et symétrie des composants de façade
- **style moderniste**, caractérisé par des toits plats, des terrasses ensoleillées ou couvertes, et dont les exemples s'inscrivent dans le droit fil des constructions de Mallet Stevens
- **style "pavillon"**, caractérisé par sa simplicité et son architecture de modèles, avec des appropriations successives, telles que la transformation de terrasses à l'air libre et de loggias couvertes en vérandas
- **style "muscade"**, avec vérandas métalliques, marquises et toitures largement débordantes, aux abouts apparents et sculptés, motifs de bois décoratifs, souvent terminées en lambrequins ouvragés.

La SEYNE-sur-MER
Département du VAR

Espèces végétales adaptées au site

Dans le souci d'unité de paysage, les espèces végétales jouent un grand rôle, aussi est-il souhaitable de planter les espèces adaptées suivantes et avec le souci classique de limiter la présence de résineux à 1/3 des plantations réalisées.

- Pour des raisons sanitaires, limiter l'introduction de palmiers, de cyprès et de platanes.
- Favoriser la plantation de tamaris.
- En bordure de la corniche il est souhaitable de planter des massifs à fleurs, à baies ou à feuillage coloré tels que : arbousier, camphrier, genévrier, grenadier à fleurs, sumac, tamaris, laurier rose, débordant par-dessus les murs de clôture.
- La plantation d'arbres préconisée dans la forêt du Fort Napoléon a pour but de régénérer le couvert existant, actuellement de pins d'Alep, par d'autres conifères comme le pin parasol et de diversifier les familles végétales par l'introduction de feuillus.
- Les plantations de jardins privés ou les plantations en haie, les plantations utilisées pour la restauration ou la régénérescence des jardins seront choisies suivant les espèces végétales conseillées :

4.3.1 Espèces végétales conseillées (*)

Arbustes / vivaces

- Acanthus mollis
- Kniphofia
- Lavatera maritima
- Anisodotea malvastroides
- Leptospermum chapmanii
- Centranthus ruber
- Cotinus dammeri
- Echium fastuosum
- Coronilla valentina glauca
- Dasylirion glaucophyllum
- Eleagnus angustifolia
- Eleagnus ebbengei
- Eriocephalus africanus
- Genista monosperma
- Griselina littoralis
- Hebe salicifolia
- Myoporum parviflorum
- Nandina domestica
- Teucrium fruticans
- Phyllostachys aurea (haie, massif)
- Rhus viminalis
- Perovskia atriplicifolia
- Phillyrea angustifolia
- Polygala myrtifolia
- Solanum rantonettii
- Sesbania tipetti
- Spiraea japonica 'anthony waterer'
- Cotoneaster dammeri 'skogholmen'
- Salvia officinalis
- Caryopteris x clandonensis
- Solanum bonariense
- Stachys lanata
- Gynerium argenteum
- Viburnum lucidum
- Pistacia lentiscus
- Pittosporum tenuifolium
- Abelia chinensis
- Medicago arborea
- Atriplex halimus

- **Arbustes d'ornement**
  - arbousier,
  - camphrier,
  - genévrier, (juniperus horizontalis)
  - grenadier à fleurs,
  - sumac, (rhus typhina)
  - tamaris, (tamarix gallica)

- **Arbustes pour haie**
  - canes de Provence, plantes halophiles (salicornes), genêts
  - fusain vert, (euronymus europeanus)
  - laurier d'Apollon, (laurus nobilis), laurier tin, laurier rose,
  - pittosporum,
  - troène (ligustrum vulgare),

- **Conifères pour haie**
- **Conifères**
  - araucaria imbricata,
  - cyprès de Florence, cyprès de Provence (cupressus sempervirens)
  - cèdre de l'Atlas, du Liban, (cedrus libani)
  - if pyramidal (taxus bacata),
  - genevrier commun,(juniperus communis,
  - pin parasol (pinus pinea),
- **Arbres d'ornement**

arbres de hauteur moyenne

- acacia déalbata (Doumergue, Gaulois, Mirandole),
- acacia florinbunda,
- albizzia ombrella,
- arbre de Judée, (cercis siliquastrum)
- faux poivrier,
- acacia rétinoïdes (4 saisons et impérialis),
- Brachychiton acerifolia

arbres de grande hauteur

- acacia longifolia (chenille),
- acacia saligna (eucalyptus),
- caroubier,
- chêne-liège (quercus suber),
- chêne pubescent (quercus pubescens),
- chêne vert (quercus ilex),
- micocoulier (celtis australis),
- palmier excelsa (chamérops),
- palmier phenix (canariensis),
- tulipier de Virginie, (liriodendron tulipifera)
- Sophora japonica
- Melia azedarach
- Ulmus resita 'Sapporo gold 2'(haie vive, alignement)
- Albizzia julibrissin
- Populus alba 'raket' peuplier blanc (haie, brise vent, alignement)
- Broussonetia papyrifera (mûrier de chine)
- Acer campestre 'Elsrijk'
- Gleditsia triacanthos (Inermis Skyline)
- Tilia cordata 'Glenleven'
- Fraxinus angustifolia

- **Arbres fruitiers**

  Fruitiers divers (y compris les oliviers, muriers,)

- **Plantes grimpantes**

Bougainvilliers, chèvrefeuilles, jasmin, glycine rosiers, plumbago etc …..

- Rhyncospermum jasminoïdes
- Rosiers banksiae ancien
- Solanum jasminoïdes
- Podranea ricasoliana
- Parthenocissus quinquefolia et tricuspidata 'veitchii'
- Clematite c. flammula
- Passiflora caerulea
- Polygonum aubertii
- Tecoma capensis

4.3.2 Espèces végétales déconseillées

Certaines espèces sont déconseillées en raison de leur dangerosité, de la couleur de leur feuillage ou de leur caractère envahissant au détriment des autres espèces:

- **Arbustes pour haie**
  - buisson ardent, (pyracantha coccinea),

- **Conifères pour haie**
  - cyprès arizona
  - cyprès bleu

- **Conifères**
  - cèdre bleu de l'Atlas,
  - cèdre déodora,
  - cèdre de l'Himmalaya, (pinus griffithii)
  - pin d'Alep (pinus halepensis)
  - sapin concolor et sapin bleu

(*) d'après inventaire botanique du quartier Michel Pacha, Conservatoire botanique national de Porquerolles/SDA, (janvier1995) (Livre I § 2.4)

INVENTAIRE FLORISTIQUE
DE LA ZONE OUVERTE DU CROUTON
à
LA-SEYNE-sur-MER

Inventaires effectués de décembre 2014 à fin avril 2015
Pelouses ouvertes sur substrats rapportés (remblais)
Plantes nitrophiles, halophiles sur une zone plus ou moins rudéralisée

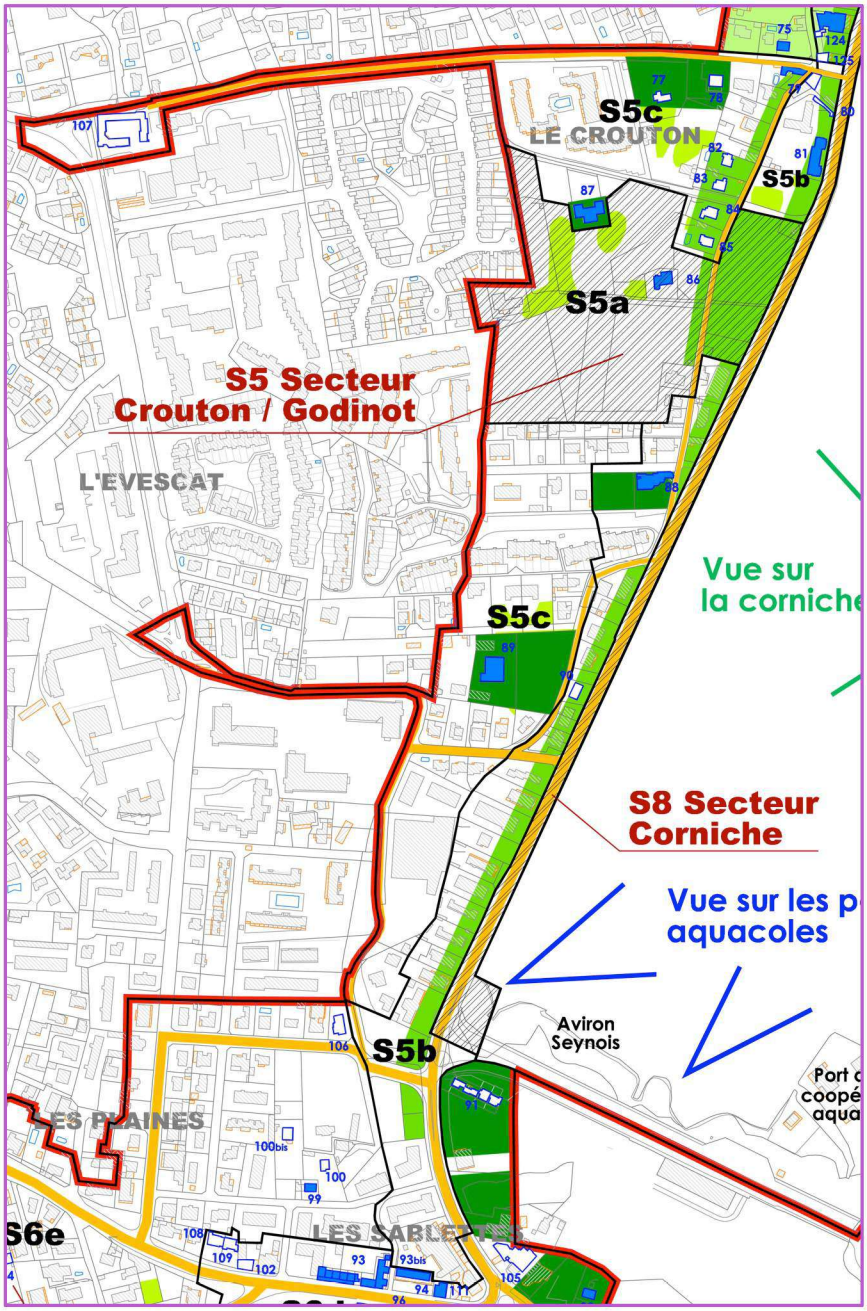

Les plantes halophyles (résistantes au sel) sont fréquentes en zones saumâtres comme la Camargue. Chez nous ces espaces tendent à disparaître au profit des constructions de bord de mer et afin de limiter la prolifération des insectes comme les moustiques.

C'est pourquoi le terrain du Crouton est particulièrement intéressant.
Il informe et sensibilise le public à ce type d'écosystème très riche (malgré les apparences).

Le sel est nocif pour les plantes car il brûle les tissus (feuilles et tiges) et bouche les pores au niveau des racines.
Le tamaris et la sansouire sont des plantes emblématiques des marais car ils ont la particularité de stocker le sel dans leurs tissus (feuilles, troncs...) et permettre ainsi à la sève de circuler.
Sur le Crouton il y également des jonc de mer et des phragmites australis autrement appelés Sagne qui a donné son nom à la ville (Sagno de mar, la Seyne sur mer).

Une plante nitrophile est une plante qui se développe préférentiellement sur les sols ou dans les eaux riches en nitrates.
Ce nitrate provient généralement de la décomposition d'apports organiques liés aux activités humaines (engrais, dépotoirs, etc.).

Medicago polymorpha (Luzerne à fruits nombreux)

Famille des Fabaceae - Elle pousse dans les cultures et au bord des chemins. Les folioles sont un peu triangulaires et dentées dans la partie supérieure. Les stipules sont profondément incisées. Les fleurs sont par deux à huit, rarement solitaires. La gousse est enroulée sur deux à six tours de spire lâches, formant un fruit aplati aux deux extrémités. Elle est bordée de dents plus ou moins longues.

Plantago coronopus (Le plantain corne de cerf)

Famille des Plantaginacées - Originaire d'Europe Centrale il connu depuis l'Antiquité principalement pour ses vertus médicinales. A l'état sauvage on le rencontre fréquemment le long des dunes de bord de mer. Il sert d'ailleurs à analyser la "solidité" de la dune. Si cette dernière est envahie de plantain c'est qu'elle commence à s'affaisser. Le plantain corne de cerf fait également partie des légumes anciens oubliés.

Symphlyotricum squamatum (Spreng)

Famille des Asteraceae - Plante halophile fleurissant à l'automne (Septembre-Octobre). Les asters ont un système souterrain pourvu de longs rhizomes traçants. Ce pouvoir de propagation végétative explique la formation rapide de colonies denses et étendues.

Vinca major (Grande Pervenche)

Famille des Apocynaceae - Plante à base sarmenteuse sur laquelle se développent des tiges rampantes formant des masses denses au sol mesurant entre 2 et 5 m de diamètre et 50 à 70 cm de haut. Les feuilles sont opposées, de 3 à 9 cm de long et de 2 à 6 cm de large, de couleur vert foncé et lustrées avec un pétiole duveteux de 1 à 2 cm de long. Les fleurs, violette d'un diamètre de 3 à 5 cm, sont visibles du début du printemps jusqu'à l'automne et ont 5 pétales carrés asymétriques.

Dittrichia viscosa (Inule visqueuse)

Famille des Astéracées - L'Inule visqueuse est fréquente en région méditerranéenne, où elle fleurit à la fin de l'été et au début de l'automne. Elle affectionne les anciennes cultures (friches), les décombres, les bords des routes et des chemins, formant d'abondantes touffes vertes à capitules jaunes ; elle est considérée comme assez envahissante.

Phragmites australis (Le Roseau commun, Roseau à balais ou Sagne)

Famille des Gramineae - Très vigoureuse se plait dans les lieux marécageux. Elle produit de longues feuilles sur des tiges robustes. Ses épillets sont regroupés en panicules plumeuses brunâtres, oscillant au gré du vent, du plus bel effet dans les bouquets secs. Utilisée dans les zones de lagunage pour l'épuration des eaux usées, par filtration-compostage.

Geranium dissectum (Géranium à feuilles découpées)

Famille des Geraniaceae - On la rencontre dans les bois, les haies, les prairies, les cultures, sur les murs et au bord des chemins. Les feuilles sont découpées presque jusqu'au pétiole en segments étroits eux-mêmes subdivisés. Les fleurs sont portées par un pédoncule commun plus court que la feuille correspondante et le pédoncule de chaque fleur est à peine plus long que les sépales.

Heliotropium europaeum (Héliotrope d'Europe)

Famille des Boraginacées - Plante poussant dans les champs, les rocailles ou sur les bords des chemins. Les feuilles sont vertes à grisâtres, ovales. Les fleurs sont blanches, en épis caractéristiques d'abord courts et enroulés puis droits.
Cette plante, toxique, dégage une odeur désagréable.

Oxalis pes-caprae - (oxalis des Bermudes) - Plante invasive

Famille des Oxalidacées - Tige souterraine naissant d' un bulbe profond, portant des bulbilles isolées de la grosseur d'un pois. Feuilles toutes disposées en rosette dense, feuilles longuement pétiolées, à 3 folioles en forme de coeur. Fleurs jaune-clair, grandes, sur de longs pédoncules, groupées par 3 à 8 en cyme. Pétales de 20 à 25 mm.

Euphorbia platypyllos - (Euphorbe à larges feuilles) **Plante assez rare non protégée**

Famille des Euphorbiaceae - Euphorbe des friches et des cultures caractérisée par ses glandes entières (sans cornes) et ses capsules portant de nombreux petits tubercules. Ombelle généralement à 5 rayons, chacun étant ensuite trifurqué puis bifurqué. Feuilles portant quelques longs poils.

Rubus ulmifolius (Ronce à feuilles d'Orme)

Famille des Rosaceae - Les rameaux florifères sont anguleux. Les fleurs sont regroupées en inflorescence pyramidale muni d'un long pédoncule garni d'aiguillons en forme de faucille. Fleurs à cinq pétales rose vif, de forme presque circulaire et cinq sépales duveteux. Le fruit est une polydrupe comestible (mûre) localement très appréciée.

Portulaca oleracea (Pourpier - Pourpier maraîcher - Porcelane)

Famille des Portulacaceae - Les feuilles obovales-oblongues, en coin à la base sont sessiles (sans pétiole). Les fleurs jaunes, sessiles sont solitaires ou agglomérées à l'aisselle et au sommet des rameaux. Elles comportent 2 sépales, inégaux, obtus et 4 à 6 pétales, libres ou un peu soudés à la base, très caducs. Le fruit est une capsule (pyxide) ovoïde, s'ouvrant circulairement en travers contenant de nombreuses graines, noires et luisantes.

Ballota nigra (Ballote noire)

Famille des Lamiaceae - La ballote est une plante herbacée, originaire du pourtour méditerranéen et d'Asie centrale, qui pousse dans des sols calcaires et sur les bords des chemins. Pouvant mesurer jusqu'à 80 cm, ses tiges possèdent des feuilles ovales et velues et donnent des fleurs pourpres, également velues. La plante dégage une odeur fétide de moisi amer.

Araujia sericifera (araujia porte-soie)

Famille des Apocynaceae - Il s'agit de lianes, pouvant atteindre dix mètres de haut, aux feuilles entières, pétiolées et opposées. Le feuillage est semi-persistant. La racine de la plante peut résister à -5°C sur une courte période mais guère au-delà. Sa floraison, estivale, est moyennement abondante : quelques fleurs par branches. Une particularité de sa fleur est signalée : elle fonctionne comme un piège à insectes, sans pour autant être une plante carnivore.

Piptatherum miliaceum (faux millet)

Famille des Poaceae - panicule de grande taille à multitude de rameaux très divisés mais bien regroupés en verticilles successifs. Longs pédicelles portant des épillets isolés ne dépassant pas 4 mm mais dépassés par une arête au moins de la même taille. Une seule fleur masquée par les grandes glumes. Glumelle inférieure assez coriace et luisante, très embrassante. semence brillante, sans baguette, formée du caryopse étroitement enveloppé dans les glumelles, arrondie sur le dos.

Rumex crispus (Oseille crépue)

Famille des Polygonaceae - Le bord des feuilles est ondulée et crispée, les feuilles inférieures sont oblongues à lancéolées aiguës, atténuées ou tronquées à la base. Sa racine à pivot, jaune safrané, est charnue. À maturité, la plante prend une couleur rougeâtre à brunâtre et produit un grand nombre de graines enchâssées dans une enveloppe (reste de la fleur) leur permettant de flotter sur l'eau et de s'accrocher aux poils de certains animaux.

Helminthotheca echioides (Picride fausse vipérine)

Famille des Asteraceae - Toute la plante est hérissée de poils raides à 2 crochets. La tige est dressée, striée et irrégulièrement ramifiée. Feuilles longues à bord ondulé très rugueuses avec des pétioles ailés; les supérieures sont sessiles et engainent la tige. Capitules jaune doré de 20 à 35 mm pédonculés. Le fruit est un akène brun-jaunâtre, légèrement courbé, à stries transversales ondulées , terminé par un long bec, portant un pappus à soies blanches et plumeuses, sur un réceptacle floral très convexe.

Crepis vesicaria (Crépide à feuilles de pissenlit - Crépide à vésicules)

Famille des Asteraceae - feuilles presque toutes radicales, pubescentes, les caulinaires embrassantes, auriculées. Capitules toujours dressés portés par de longs pédoncules non bractéoles ni renflés au sommet. Involucre dépassant à la maturité le sommet du bec des akènes à folioles tomenteuses, les extérieures ne retenant pas l'akène. Akènes tous pourvus d'un bec. Fleurs jaunes, les extérieures sont rougeâtres en dehors.

Euphorbia peplus (Euphorbe des jardiniers)

Famille des Euphorbiaceae - La tige, de couleur vert clair, teintée de rouge, est dressée et souvent rameuse dès la base. Les feuilles sont pétiolées, alternes, à limbe ovale à obovale, à apex obtus. Les feuilles supérieures, à la base de l'ombelle, sont sessiles. Les glandes sont en croissant à cornes. Les bractées sont ovales, apiculées et non soudées entre elles. Le fruit est une capsule trigone, à coques munies chacune sur le dos de 2 carènes ailées. Les graines sont hexagonales, de couleur gris perle.

Plantago major (Grand plantain)

Famille des Plantaginacées - Plante herbacée vivace à rhizome court et radicelles pouvant dépasser 20 cm. Les feuilles basales sont disposées en rosette. La hampe est dépourvue de feuilles, portant l'inflorescence au sommet. Feuilles vertes et larges, ovales/elliptiques à limbe continuant sur les côtés du pétiole, à nervures parallèles, angainantes, lisses ou légèrement pubescentes. Inflorescence en épis à fleurs nombreuses ayant un calice à quatre lobes aigus.

Phoenix canriensis (Dattier des Canaries - Palmier des Canaries)

Famille des Arecaceae - le stipe est solitaire, de couleur marron ou gris, et atteint jusqu'à 20 mètres de hauteur et 60 cm de diamètre, à l'âge adulte. Il est recouvert de la base des anciens pétioles. La couronne se compose de plus d'une centaine de feuilles. Les feuilles sont pennées et mesurent plus de 5 mètres de longueur. Le pétiole peut mesurer jusqu'à un mètre, et est recouvert d'épines sur ses bords. Les fruits ont une couleur marron-orange.

Arum italicum (Arum d'Italie - Gouet d'Italie)

Famille des Araceae - L'inflorescence est formée d'une grande spathe blanchâtre qui entoure un axe charnu, le spadice, 3 fois plus court, à massue jaune pâle stérile. Les fleurs unisexuées sont disposées en anneaux : en bas les fleurs femelles puis au-dessus les fleurs mâles dans un anneau 3 à 4 fois plus court et entouré de filaments verruqueux. L'ovaire est libre et le stigmate en forme de disque.

Sonchus oleraceus (Laiteron maraîcher)

Famille des Asteraceae - C'est une plante commune dans les jardins, les cultures, les décombres ou au bord des chemins, dans toute la France. Les feuilles, vertes ou glauques, sont molles, mates et découpées en lobes dentés. Elles embrassent la tige par deux oreillette planes. Il faut bien observer ces oreillettes pour éviter une confusion avec Sonchus asper (Linné).

Diplotaxis erucoides (Roquette blanche - Fausse roquette)

Famille des Brassicaceae - Plante herbacée à tige érigée, d'une hauteur comprise entre 15 et 50 cm. Tige à poils appliqués, souvent de couleur jaunâtre à rougeâtre. Nombreuses feuilles basales en rosette, longues, pennatifides à segment légèrement dentés, à nervure centrale blanche nettement marquée. Feuilles caulinaires plus rares, engainant plus ou moins la tige et tombant rapidement.

Tamarix gallica (Tamarix commun - Tamaris de France)

Famille des Tamaricaceae - Arbuste ou arbrisseau de 1 à 8 m, glabre, et dont l'écorce est brun à pourpre foncé. Il résiste très bien au sel, et pousse donc très bien le long du littoral. On peut cependant le retrouver au bord de certaines rivières de l'arrière-pays. Les fleurs sont rosâtres et apparaissent simultanément aux feuilles. C'est un arbre qui est souvent planté.

Beta vulgaris (Betterave potagère - Bette commune)

Famille des Amaranthaceae - C'est un plante herbacée bisannuelle ou, plus rarement, vivace, aux tiges feuillues pouvant atteindre 1 à 2 mètres de haut, à racine pivotante épaisse. Les feuilles, au limbe cordiforme, mesurent de 5 à 20 cm de long chez les plantes sauvages. Les fleurs, vertes ou rougeâtres, à cinq pétales, sont groupées en épis denses ; chaque fleur est très petite, d'un diamètre de 3 à 5 mm ; elles sont pollinisées par le vent.

Oxalis articulata (oxalis articulé)

Famille des oxalidacées - L'oxalis articulé est une herbe pérenne, sans tige, portant un rhizome tubérisé de 15 cm de long sur 2,5 mm de diamètre. De nombreuses feuilles en touffe émergent du sol, en rosette. À l'extrémité d'un long pétiole grêle, s'étalent perpendiculairement au pétiole, 3 folioles, globalement orbiculaires. Chaque foliole est en forme de cœur, à marge très finement ciliée, avec un apex profondément échancré.

Laurus nobilis (Laurier noble - Laurier vrai - Laurier-sauce)

Famille des Lauraceae - Laurus nobilis est une relique des forêts qui couvraient à l'origine la plus grande part du bassin méditerranéen, qui connaissait un climat plus humide. Ses feuilles sont utilisées en cuisine pour leur arôme. les fleurs mâles et femelles sont sur des pieds séparés. Le fruit est une petite drupe ovoïde, noir violacé et nue.

ficus carica (Figuier comestible - Figuier commun)

Famille des Moracées - Le figuier est un petit arbre, le plus souvent de trois à quatre mètres de haut. Certaines variétés peuvent cependant atteindre 8 mètres de hauteur pour dix mètres de périmètre en conditions favorables, tronc souvent tortueux, au port souvent buissonnant. Toutes les parties de la plante (rameaux, feuilles, fruits) contiennent un latex blanc et irritant.

Cyperus rotundus (Souchet rond - Souchet d'Asie - Herbe à oignon)

Famille des Cyperaceae - Elle est nommée "Mal de tête des jardiniers" car son expansion est très rapide et difficilement contrôlable. Cette plante a une croissance rapide et peut former des colonies denses en raison de la production de son système rhizomatique tubéreux souterrain d'où elle peut se régénérer et se disperser très facilement. Malgré leur goût amer, les tubercules sont comestibles et sont une source importante de minéraux.

Setaria viridis (Sétaire verte)

Famille des Poaceae - Tige dressée. Feuilles scabres, larges de 5-15 mm. Anneau de poils au niveau de la ligule. Panicule dense, cylindrique, verte, longue de 3–10 cm, soies non comprises, large au max. de 1 cm ; axe poilu. Epillets à 1 fleur fertile et 1 stérile rudimentaire, longs de 2–2,5 mm ; soies 1–3, longues de 3–10 mm, vertes, entourant les épillets, scabres, munies de denticules dressés.

Euonymus japonicus (Fusain du Japon)

Famille des Célastracées - Les branches dressées, bien droites et ramifiées portent des feuilles opposées, ovales et légèrement dentelées. De mai à juin les bouts des branches émettent des grappes de petites fleurs blanchâtres à 4 pétales. Elles produisent parfois de petits fruits sphériques qui s'ouvrent à la fin de la saison sur quelques grosses graines orange.

Stellaria media (Stellaire intermédiaire - Morgeline)

Famille des Caryophyllaceae - La plante est comestible pour l'homme, on peut par exemple en faire une soupe. Il s'agit aussi de l'une des meilleures salades sauvages : douce, pas amère et renfermant calcium, silice, magnésium, vitamine C. Au Japon, elle fait partie de la traditionnelle salade en début d'année : la salade aux 7 herbes.

Foeniculum vulgare (fenouil commun)

Famille des apiacées - Il aime les expositions chaudes et ensoleillées, en sol bien drainé. C'est une plante vivace très rustique, qui supporte très bien la sécheresse. On le trouve fréquemment au bord des routes. Il se récolte d'août à novembre. Les fenouils sont les bienvenus dans les oliveraies car leurs parasites sont victimes de parasitoïdes qui attaquent aussi la mouche de l'olive.

Mercurialis annua subsp. annua (Mercuriale annuelle)

Famille des Euphorbiacées - Plante herbacée de 15 à 40 cm, feuillée à partir de la base. Tige quadrangulaire ramifiée. Feuilles opposées, dentées. Espèce dioïque c'est-à-dire fleurs mâles et femelles sur des plantes séparées : les pieds mâles portent des grappes dressées de petites fleurs vertes ; les pieds femelles portent leurs fleurs cachées à l'aisselle des feuilles. Le fruit est une capsule à 2 coques.

Cyperus invoiucratus (Papyrus à feuilles alternes)

Famille des Cypéracées - Forme une souche dense de tiges herbacées qui s'élèvent jusqu'à 2 m. Les hautes tiges se terminent par une couronne de feuilles étroites et longues, disposées comme les arceaux d'un parapluie. Les fleurs, jaunes à brunâtres sont discrètes, elles se développent au centre de l'ombrelle, sur de multiples et courtes inflorescences. Elles produisent des graines qui peuvent se réensemencer spontanément en extérieur.

Cortaderia selloana (Herbe de la pampa) - ***Eradication souhaitable***

Famille des Poaceae - C'est une grande graminée pouvant atteindre trois mètres de haut, poussant en bouquets denses. Les fleurs mâles et femelles sont portées par des individus distincts. Les feuilles persistantes, longues et élancées de 1 à 2 m de long ont les bords très coupants. Leur couleur va du vert-bleuâtre au gris argent. Les fleurs sont groupées dans des panicules blancs très denses, de 20 à 40 cm de long, portés par des tiges hautes de 2 à 3 mètres.

Atriplex prostrata (Arroche hastée)

Famille des Amaranthaceae - C'est une espèce polymorphe, commune dans les cultures et les décombres. La tige, plus ou moins couchée ou dressée, porte des feuilles vertes, souvent blanchâtres-argentées en bord de mer, triangulaires-hastées et dont le pétiole atteint la moitié de la longueur du limbe. Les valves du fruit, lisses ou tuberculeuses, plus ou moins dentées sur les bords, sont elles aussi triangulaires-hastées.

Salsola soda (Soude commune)

Famille des Chenopodiaceae - C'est une plante annuelle succulente pouvant mesurer 70 cm de haut originaire du bassin méditerranéen. Cette plante pousse généralement dans les régions côtières et peut être irriguée avec de l'eau salée. Elle a des feuilles charnues à tiges vertes ou rouges. Les petites fleurs se développent à partir des inflorescences qui poussent à la base des feuilles près de la tige.

Juncus acutus (Jonc piquant)

Famille des Juncaceae - C'est une plante vivace brun vert qui peut atteindre 1,5 mètre. Elle pousse dans toutes sortes de sols, allant des zones inondées aux zones sèches comme les dunes en passant par les prairies et les forêts, les zones humides d'eau douce ou salée. Les tiges et les feuilles partent de la base à des angles différents donnant à la plante un aspect globuleux. Les feuilles engainent les tiges florales et se terminent par une pointe aiguë rigide.

Spergularia media (Spergulaire marginée, Spergulaire maritime)

Famille des Caryophyllaceae - Plante vivace dont la racine vit plusieurs années ou indéfiniment. Tiges nettement comprimées à 2 tranchants, feuilles linéaires, épaisses, un peu charnues. Stipules très courtes, élargies en rein, plus ou moins acuminées, fleurs lilacées, grandes, en cymes à branches souvent divariquées. Pédicelles égalant à peu près la capsule, pétales égalant les sépales ovales. 10 étamines, capsule subglobuleuse, égalant ou dépassant peu le calice

Elytrigia x acuta (Chiendent à feuilles de Joncs)

Famille des Poaceae - Principal artisan de la dune embryonnaire, la disparition du chiendent mettrait en péril toute la zone dunaire qui ne supporte pas le contact direct avec la mer. Il prépare le terrain pour l'oyat qui arrive juste derrière lui et supporte moins bien les embruns salés. Plus petit que ce dernier, en touffes moins denses, le chiendent se reconnaît à son épi plus fin, où les graines alternent à gauche et à droite.

Ulmus minor (Orme champêtre - l'Ormeau - Petit Orme)

Famille de ulmacées - Arbre caduc, formant une colonne large, aux branches retombantes et aux rameaux pendants. Feuilles de 5 à 10 cm de long, vert moyen, lisses sur le dessus, soyeuses au revers, présentant des bords doublement dentés et virant à l'or en automne. En mars apparaissent de minuscules fleurs rouges, suivies de fruits ailés, verts, de 0,5 à 1 cm de diamètre.

Robinia pseudoacacia (Robinier faux-acacia)

Famille des Fabacées - Atteint 20 à 30 m. Il est très souvent drageonnant et forme des bosquets parfois envahissants. Le tronc est gris-brun avec une écorce épaisse profondément crevassée dans le sens longitudinal. Les drageons et jeunes branches sont épineux. Les fruits sont des gousses aplaties, de 7 à 12 cm de long, contenant plusieurs graines. Elles restent fixées à l'arbre bien après la chute des feuilles.

Malva nicaeenis (Mauve de Nice)

Famille des Malvaceae - Plante annuelle, parsemée de poils raides, tiges de 20-50 cm, dressées ou ascendantes. Feuilles palmatilobées, les supérieures à lobes plus profonds, presque aigus, fleurs d'un blanc bleuâtre, petites, en fascicules axillaires. Calicule à folioles larges, ovales-lancéolées, naissant assez loin du pédicelle. Calice peu accrescent, à lobes triangulaires, ne cachant pas les carpelles

Malva dendromorpha (mauve royale - lavatère arborescente)

famille des Malvaceae - Arbrisseau poussant sur le littoral méditerranéen et sur les côtes atlantiques, dont les grandes fleurs pourpres ou violacées sont assez semblables à celles des mauves véritables, même si leur coloris est souvent plus vif. Les graines sont imperméables et peuvent rester viables pendant des années, même après une immersion prolongée dans l'eau salée.

Malva sylvestris (Grande Mauve)

famille des Malvacées - C'est une plante poilue haute de 30 à 60 cm, aux tiges souvent étalées, aux feuilles crénelées de forme quelque peu similaire à celles du lierre, aux fleurs rose-pourpre avec des nervures plus foncées sur les pétales. Ses graines sont rassemblées en capsules dont la forme en petit fromage d'antan l'a fait parfois nommer Fromagère.

Fumaria capreolata (Fumeterre blanche, Fumeterre grimpante)

Famille des Fumariacées - Leur nom, qui signifie fumée de terre, serait dû au fait que le jus de la plante fait pleurer les yeux, comme la fumée. Les fumeterres sont des plantes annuelles, à tige molle et glabre, la plupart ne dépassent pas 50 cm. Les feuilles sont gris-vert, multipennées, avec des lobes lancéolés. Les fleurs poussent en épis, le fruit est une capsule ne renfermant qu'une graine.

Vicia bithynica (Vesce de Bithynie)

Famille des Fabaceae - Ce sont des plantes herbacées à feuilles pennées portant de nombreuses folioles et souvent terminées par une vrille qui leur permet de grimper en s'accrochant aux plantes voisines. Les tiges ne sont pas ailées, ce qui permet généralement de les différencier des gesses (genre Lathyrus). Fleurs papilionacées solitaires ou en racèmes. Les fruits sont des gousses.

Carex hispida (Laiche hérissée)

Famille des Cyperaceae - Grand Carex comportant plusieurs épis mâles et plusieurs épis femelles. Utricules trigones (3 styles), à bec très court, ciliés sur les bords. Ecailles aiguës dépassant les utricules. Plante caractérisée par son port robuste et ses feuilles glauques. Se rencontre dans les fossés et les marais saumâtres du Midi et de Corse. Feuilles longues, très raides, larges de 5-10 mm.

Allium neapolitanum (Ail blanc - Ail de Naples)

Famille des Amaryllidacées - Plante de taille moyenne à tige triangulaire, à bulbe presque sphérique. Chaque tige est accompagnée de deux ou trois feuilles linéaires. Fleurs hermaphrodites à six pétales de couleur blanche, s'ouvrant en coupelle, portées par de longs pédicelles. Six étamines blanches à anthères brun noirâtre. Ovaire supère à trois carpelles.Le fruit est une capsule.

Lepidium draba (Passerage drave - Cardaire âcre - Pain blanc)

Famille des Brassicacées - Feuillage caduc, pubescent vert-de-gris à reflets blanchâtres, tiges anguleuses et cannelées pourvues de poils excepté en partie haute. Floraison : fin de l'hiver début du printemps. Fleurs simples à 4 sépales, 4 pétales obovales à spatulées et 6 étamines saillantes. Se rencontre dans les sols argileux et profonds, mais aussi dans les sols secs et calcaires.

Conclusion succinte :
aucune plante protégée par un statut n'a été observée.
Les plantes intéressantes signalées sont «Euphorbia platyphyllos» c'est-à-dire l'euphorbe à grandes feuilles et le Carex hispide, assez rare sauf dans la plaine permienne du var.

Maison du Patrimoine - Reprographie imprimerie 2015

Inventaire réalisé par Yves Morvant - INFLOVAR

Avec la participation de Mr Henri Michaud, scientifique du Conservatoire National Méditerranéen de Porquerolles.

Maison du patrimoine
Direction Culture-Patrimoine
2, rue Denfert-Rochereau
83500 La Seyne-sur-Mer
Tel : 04 94 06 96 64
maisondupatrimoine@la-seyne.fr

www.la-seyne.fr

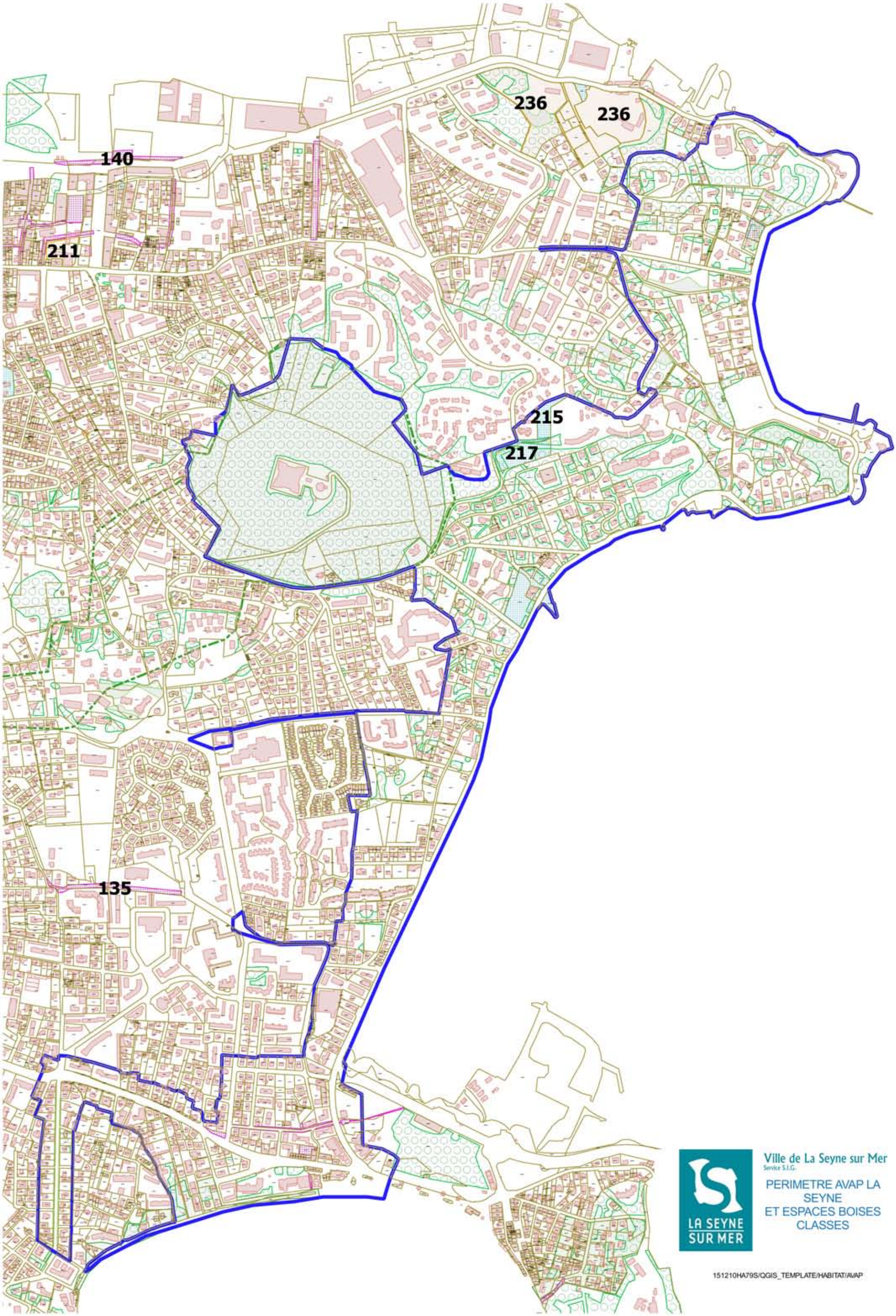
236
236
140
211
215
217
135
Ville de La Seyne sur Mer
Service S.I.G.
PERIMETRE AVAP LA SEYNE
ET ESPACES BOISES CLASSES
LA SEYNE SUR MER
151210HA79S/QGIS_TEMPLATE/HABITAT/AVAP